

**Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes, par la fumigation:
avec les procès-verbaux des guérisons opérés / [Pierre Lalouette].**

Contributors

Lalouette, Pierre, 1711-1792.

Publication/Creation

Paris : Merigot, Snr, 1776.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/qrmxgxc9>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



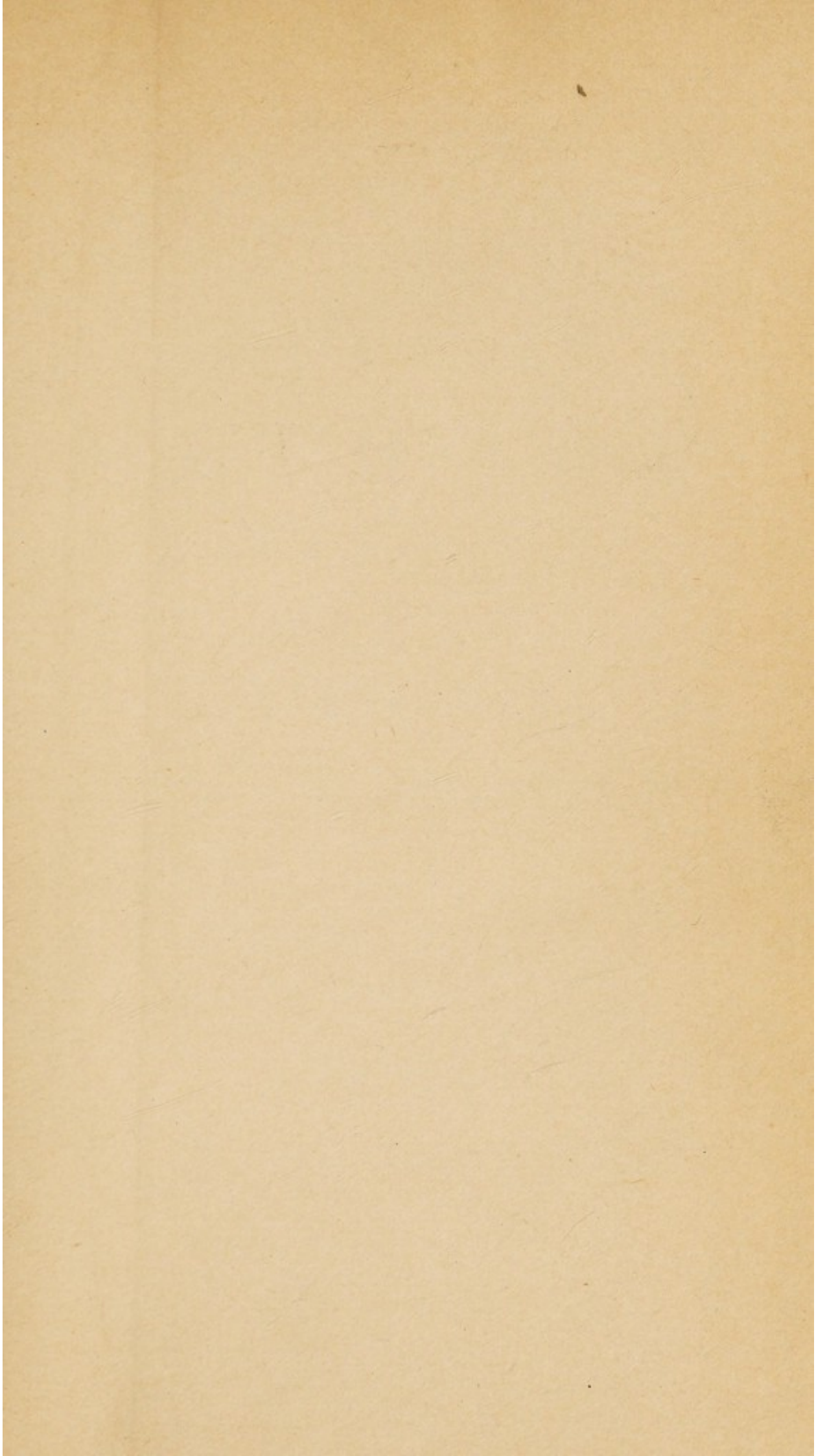
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

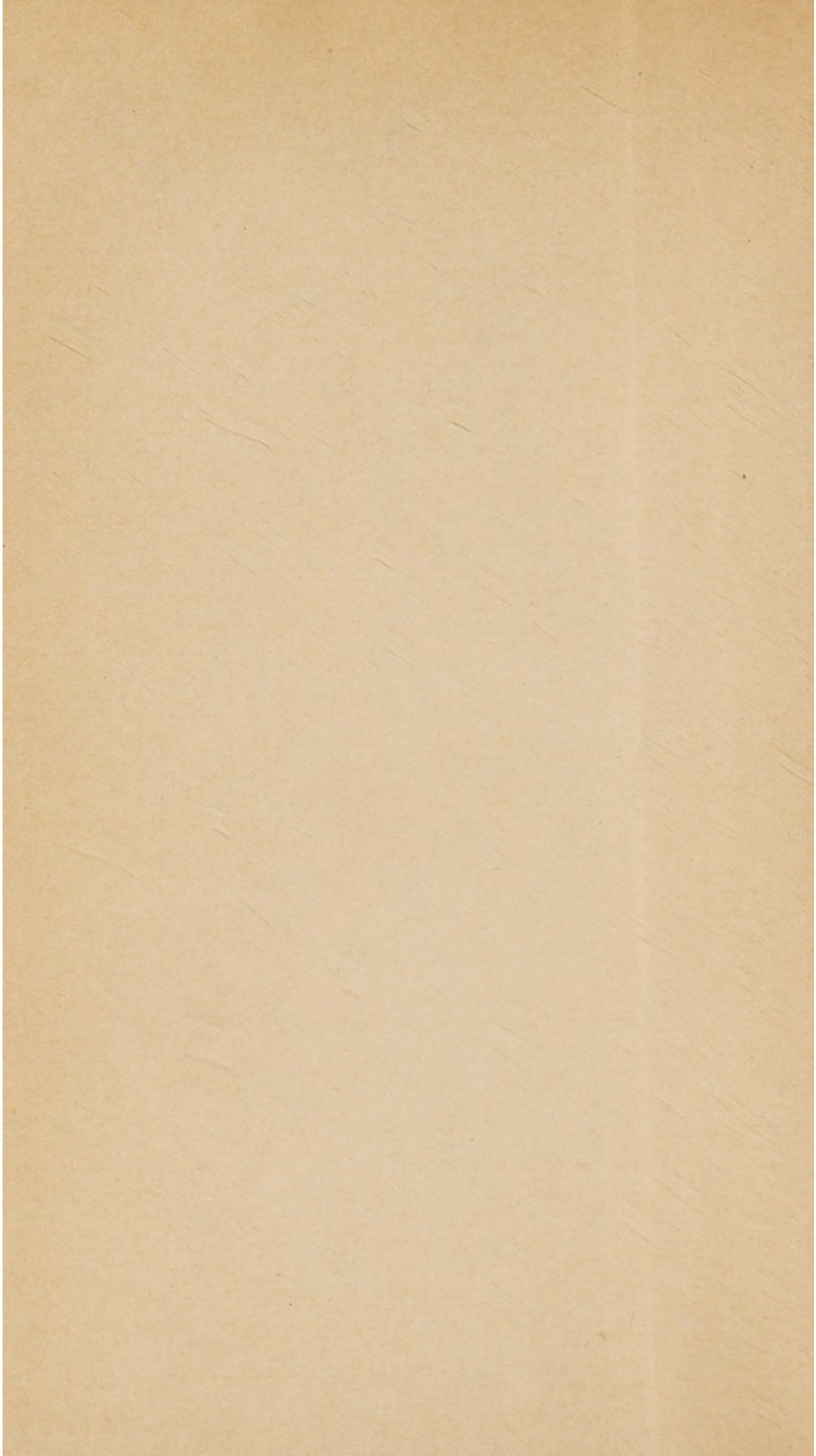



2387
an

31966/8

cc
86

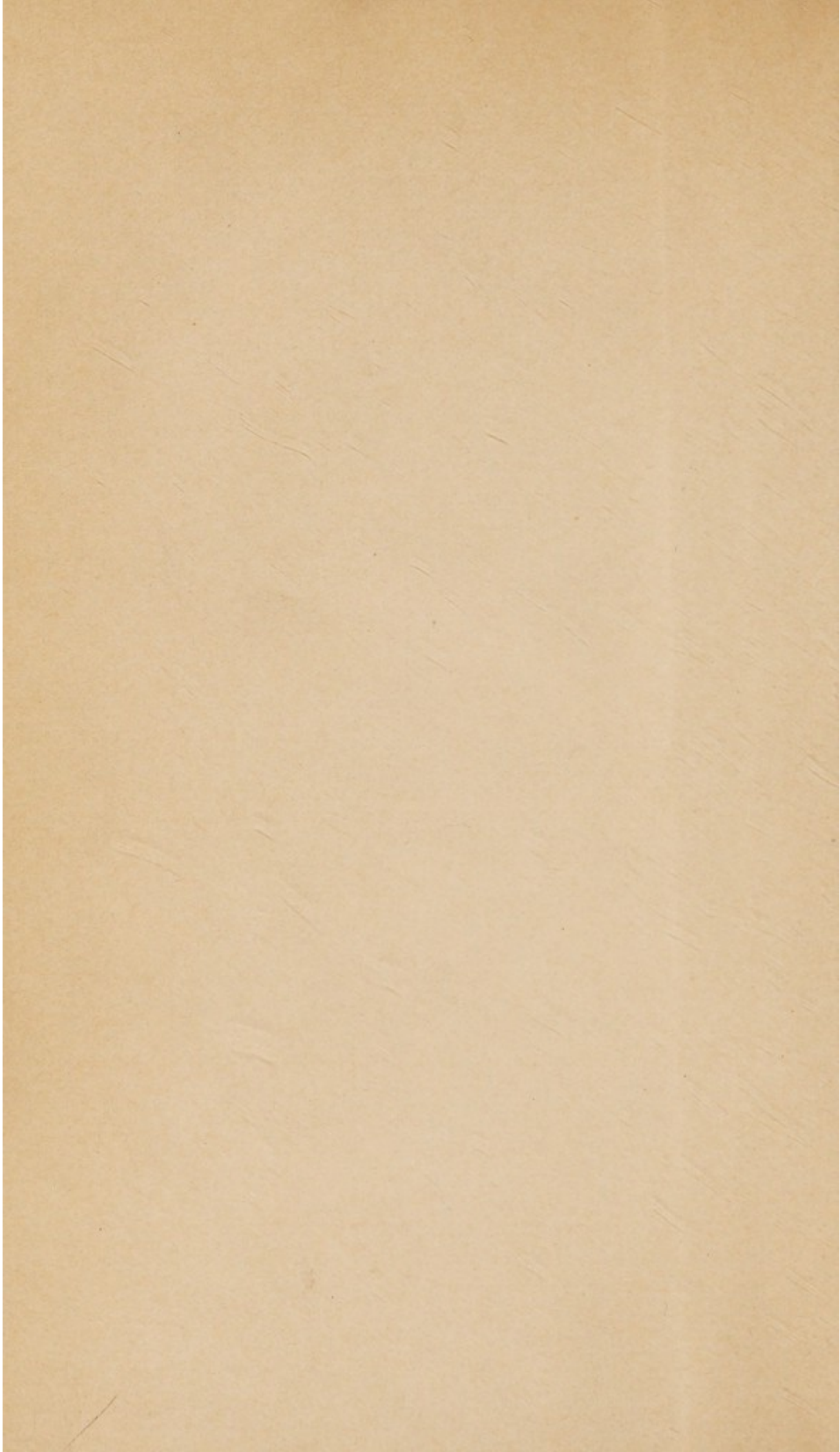






Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30497656>



NOUVELLE
MÉTHODE

DE TRAITER

LES MALADIES

VÉNÉRIENNES,

PAR LA FUMIGATION.

NOVELLE
L'ÉTAT DE
LEZ MAJADIEZ
V. B. B. B. B. B.
L'ÉTAT DE

NOUVELLE
MÉTHODE

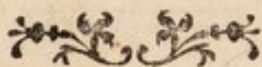
DE TRAITER
LES MALADIES
VÉNÉRIENNES,
PAR LA FUMIGATION:

AVEC

Les PROCÈS-VERBAUX des Guérisons
opérées par ce moyen.

*Par M. PIERRE LALOUETTE, Docteur-Régent
de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris,
& Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel.*

PUBLIÉE PAR ORDRE DU ROI.



A PARIS,

Chez MERIGOT l'aîné, Libraire, Quai des
Augustins, près la rue Dauphine.

M D C C L X X V I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N O U V E L L E
M E T H O D E
D E T R A I T E R
L E S M A L A D I E S
V E N E R I E N N E S
P A R U N P O U V O I R
S I M P L E



P U B L I E E P A R G A R N I E R
A P A R I S
C H E M I N D E S T R A D E S
S A I N T - A N D R E
N O 2 7

1734



A V I S.

EN me disposant à présenter au Public les procédés de ma nouvelle Méthode , j'ai pensé que ceux qui voudroient en faire usage seroient obligés d'attendre peut-être plus long-tems qu'ils ne voudroient jusqu'à ce que l'appareil nouveau propre à ces opérations fût prêt. Pour éviter tout retardement , j'ai remis à M^r. Rouelle les procédés décrits dans ma nouvelle Méthode. J'y ai été moins entraîné par le penchant d'une ancienne amitié , que par la confiance & la certitude où je suis que ces remedes , dont l'exacte préparation est si nécessaire au succès , seroient composés avec la plus grande précision. C'est pourquoi les personnes qui voudront s'en servir , les trouveront des aujourd'hui préparés chez lui.

C'est aussi dans les mêmes vues que j'ai cru devoir engager le Sieur Blaise à construire & à tenir prêtes au besoin les machines propres à la Fumigation , telles qu'elles sont gravées dans la première & la seconde Planches.

Le Sieur BLAISE le jeune , Maître Menuisier, demeure rue du Four, Fauxbourg Saint Germain, entre la Grille du Marché & la Porte de la Foire au fond de l'allée.





T A B L E

D E S C H A P I T R E S.

CHAPITRE PREMIER.	P LAN de l'Ouvrage ,	Page 1
CHAP. II.	<i>Des Frictions ,</i>	4
CHAP. III.	<i>Du Mercure pris intérieurement ,</i>	10
CHAP. IV.	<i>Des progrès du Virus Vénérien & de ses Effets ,</i>	25
CHAP. V.	<i>Accidens reproduits par la Vèrole mal guérie & dégénérée ,</i>	31
CHAP. VI.	<i>De la Fumigation des Anciens ,</i>	38
CHAP. VII.	<i>De la nouvelle Fumigation ,</i>	46
CHAP. VIII.	<i>Des Substances métalliques unies au Mercure & étrangères à sa nature ,</i>	56
CHAP. IX.	<i>Préparation de la poudre Fumiga- toire ,</i>	71
	<i>I. Opération ,</i>	72
	<i>II. Opération ,</i>	78
	<i>III. Opération ,</i>	86

T A B L E.

<i>IV. Opération , Liqueur 'mercurielle ,</i>	93
CHAP. X. <i>Usage des différentes poudres Fumi- gatoires ,</i>	102
CHAP. XI. <i>De la préparation du malade , du régime & des pansemens ,</i>	114
CHAP. XII. <i>Avantages de cette Méthode sur les autres ,</i>	118
CHAP. XIII. <i>Du Traitement Mixte ,</i>	134
CHAP. XIV. <i>Description de la Boîte propre à donner la Fumigation , & du Chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un & l'autre Sexe ,</i>	138
<i>Disposition du lieu propre à donner la Fumi- gation dans les Hôpitaux ,</i>	141
<i>Avertissement , Sur les Procès-Verbaux ,</i>	142
<i>Procès-Verbaux d'Entrée ,</i>	147
<i>Procès-Verbaux de Sortie ,</i>	166
<i>Certificat du Commissaire ,</i>	182
<i>Explication des Planches ,</i>	183

Fin de la Table.



NOUVELLE



NOUVELLE
MÉTHODE
DE TRAITER
LES MALADIES
VÉNÉRIENNES
PAR LA FUMIGATION.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de l'Ouvrage.

IL est peu de Maladies, dont l'influence sur la société, soit plus marquée que celle des Maladies Véné-

A

riennes. Les autres fléaux qui attaquent l'humanité frappent sur les individus particuliers ; celui-ci embrasse l'espece en général. Les uns ne se font sentir que par intervalles, celui-ci se renouvelle tous les jours. Il attaque l'homme dans les sources de la vie, & se communique de générations en générations. Ce qui le rend plus affreux encore, c'est que, dans sa propagation, il se déguise, change de caractère & se dérobe à toutes les poursuites de l'Art.

Rien aussi n'est plus digne de fixer l'attention du Gouvernement. Conserver à l'Etat la génération présente, lui préparer une génération plus saine & plus vigoureuse ; tel est l'objet que doit se proposer la Médecine dans le traitement d'une Maladie qui attaque l'homme dans la vigueur de l'âge, dérobe à la Patrie les services qu'elle a droit d'en attendre & les Sujets qu'elle

pouvoit naturellement s'en promettre. La population attaquée dans son principe, la dégénération de l'espèce humaine, l'affoiblissement de l'état privé d'une foule de Sujets, sont les effets trop connus de cette cruelle Maladie.

L'objet que je me propose n'est pas de la décrire, d'en établir les causes, les signes & le pronostic, cette matière ayant été suffisamment traitée par des Médecins très-célèbres parmi lesquels M. Astruc doit tenir le premier rang. Ce docte & illustre Médecin en a décrit l'Histoire & développé le caractère avec tant de génie & tant de faveur, que je ne crois pas qu'il soit possible d'aller au-delà des connoissances qu'il nous a laissées à ce sujet.

Je n'ai donc d'autre dessein que d'examiner les différens traitemens qui ont été autrefois & qui sont encore en usage aujourd'hui, pour la cure de cette

Maladie ; d'observer les effets de chacun des remèdes qu'on y a employés, & , en comparant les avantages & les inconvéniens de chaque méthode , de déduire des raisons suffisantes tirées de l'expérience , pour déterminer dans le choix de celle qui mérite la préférence.

CHAPITRE II.

Des Frictions.

DANS ce traitement , les Médecins ont parcouru les deux extrêmes , avant de se fixer à une méthode.

Dès les premiers tems , on appliquoit la pommade mercurielle à grandes doses , laissant peu d'intervalle entre les Frictions. Par-là , on excitoit , à dessein , de grandes & de longues salivations qui épuisoient les malades , produisoient

des ulcérations à la langue & à l'intérieur des joues, détruiſoient les gencives, & cauſoient la chute des dents. Quelquefois même, le mercure porté ſur les inteſtins, excitoit des dévoyemens & des diſſenteries preſqu'incurables. Pour prévenir ces effets, on donna le mercure à moindres doſes. On laiffa un plus long intervalle entre les frictions, & on excita une ſalivation très-modérée. Par ce moyen, on parvint à introduire dans la maſſe du ſang une plus grande quantité de mercure, ſans cauſer de ſi grands ravages; perſuadé avec raiſon qu'il falloit une certaine quantité de ce remede, pour détruire radicalement le virus.

Enfin, enhardi par le ſuccès de la ſeconde méthode, on en tenta une troiſieme d'une extrême bénignité. On donna le mercure à très-petites doſes, & par le long intervalle mis entre les

frictions & par des purgatifs doux & fréquens, on empêcha la salivation. Au reste, on exigea peu de préparations : le régime fut peu rigide, & on abandonna le malade au grand air, pour peu que son état, le climat & la saison parussent le permettre. Cette méthode est celle qu'on nomme par extinction.

L'atrocité des effets du premier traitement l'a fait proscrire universellement dans toute l'Europe. D'un autre côté, la grande commodité du dernier lui attira d'abord tous les suffrages; mais bientôt on s'apperçut qu'il n'étoit pas aussi infallible que commode, & s'il a encore des partisans, il faut convenir que, généralement, c'est bien plus parmi ceux que l'intérêt porte à trop flatter l'indépendance des malades, que parmi les Médecins jaloux de l'honneur de l'Art & attachés à la des-

truction d'une maladie si funeste au genre humain.

La pluralité des Médecins s'est donc fixée aux frictions légères qui tiennent un milieu entre les fortes qu'on donnoit mal à propos dans les premiers tems, & celles qu'on nomme par extinction que les modernes avoient tentées; mais cette méthode n'est pas encore sans beaucoup d'inconvéniens.

Si le malade se frotte lui-même, il se lasse bientôt & la friction demeure imparfaite. Si c'est un autre qui la fait, le même inconvénient peut arriver. Souvent la texture de la peau trop ferrée empêche le mercure de passer à travers les pores. La graisse qui tient le mercure divisé est encore souvent un obstacle à son passage. Delà il peut arriver que trop peu de mercure s'introduise dans le sang, & toujours incertitude dans la quantité qui s'intro-

duit, & souvent peu ou point de diminution dans les symptômes. D'un autre côté, si la texture de la peau est très-lâche & que la pommade soit appliquée avec force, les molécules du mercure la pénétreront aisément, & s'unissant ensemble, elles formeront des masses qui, par l'oscillation des vaisseaux & l'action musculaire, seront poussées avec force dans les organes secretoires. Delà naîtront les salivations, les dévoyemens, &c. accidens qui peuvent également affoiblir les malades & les mettre hors d'état de recevoir la quantité nécessaire du remede. Comme après avoir frotté toutes les parties du corps, on est souvent obligé de les froter encore, la graisse, & les saletés qui sont sur la peau, sont souvent un obstacle à l'intromission du mercure; d'ailleurs les linges dont les malades sont enveloppés pendant le

cours du traitement , imbibés de graisse & de sueur , les incommovent par leur odeur foetide & infectent l'air qu'ils respirent. Si les personnes aisées peuvent s'affranchir de ces incommovents , elles sont inévitables dans les Hôpitaux où la dépense a des bornes : d'ailleurs on est esclave des usages , & l'on compte toujours un peu sur l'action du mercure qui reste sur la peau & dans les linges qui la couvrent.

Ces inconvéniens ne sont pas les seuls : il en est d'autres plus redoutables qui dépendent de la nature du remède même & dont nous ferons mention. Il ne faut donc pas s'étonner si les Médecins ont cherché une autre manière d'administrer le mercure , en le rendant propre à être pris intérieurement.



CHAPITRE III.

Du Mercure pris intérieurement.

L'EFFICACITÉ du Mercure étant reconnue, on a pu croire qu'il seroit possible de l'introduire dans la masse du sang par les premières voyes, & ce système n'avoit en lui-même rien d'inconséquent. De ce principe, dérivèrent toutes les préparations mercurielles; l'*Aquila Alba*, les *Panacées*, tous les *Etiops*, le *Cinnabre* & toutes les especes de Précipité, &c. mais on ne tarda pas à reconnoître que tous ces remedes presqu'insolubles opéroient d'abord sur les organes de la digestion, & qu'il en passoit souvent très-peu dans la masse du sang. Quelquefois par un effet de la disposition singulière des orifices des vaisseaux, ou à l'aide d'un

fluide plus abondant, il en passoit trop; ce qui occasionnoit des fluxions au visage, du gonflement dans les glandes, des érosions dans la bouche & à la langue, & souvent des salivations difficiles à réprimer. Si au contraire ces médicamens séjournoient trop longtems dans l'estomac, ou dans les intestins, ils produisoient des accidens fâcheux, des nausées, des vomissemens, des coliques, des dévoyemens, des dysenteries, des érosions, & même des ulcérations dans toute l'étendue du canal intestinal.

Quelques Médecins, dans l'espoir de faire plus facilement passer ce remede dans la masse du sang, donnerent, par gouttes, dans une boisson appropriée, la dissolution du mercure dans l'acide nitreux. Ils en augmentoient graduellement la dose, jusqu'à ce que la salivation parût & ils conti-

nuoient ensuite , en rétrogradant , jusqu'à ce que les symptômes fussent évanouis. J'ai vu faire usage de ce remède en Allemagne & même à Paris , mais les accidens horribles qui le suivoient , le firent bientôt abandonner.

Le sublimé corrosif aussi dangereux peut être que tous les autres remèdes de cette classe , parut aussi sur la scène. La facilité de le prendre & quelques guérisons opérées dans des mains habiles , l'accréditerent bientôt , pour le malheur de l'humanité. Le savant Boerhave avoit fait mention de ce poison comme d'un remède puissant qui pouvoit réussir dans quelques maladies désespérées. Il recommandoit bien , à la vérité , de ne le prendre que de la main d'un habile & sage Médecin ; mais ne devoit-il pas prévoir que l'ignorance téméraire en abuseroit ? Aussi M. Astruc n'a-t-il pu s'empêcher de blamer

ce grand homme d'avoir mis au jour un remède de cette nature qu'il regarde comme une arme meurtrière livrée à des infensés. Le même M. Astruc a observé que la dose qu'on en peut donner introduit dans le sang une si petite quantité de mercure, qu'il n'y a nulle vraisemblance qu'elle puisse détruire le virus Vénérien. Il auroit dû ajouter que ce n'est pas à raison du mercure qui entre dans le sublimé qu'il agit sur la vérole. Serait-ce à raison de l'acide marin qui lui est uni? mais celui-ci n'a aucune propriété pour attaquer le virus. Il faut donc dire que l'être qui résulte de la combinaison de ces deux substances, n'agit ni comme mercure, ni comme acide marin; mais comme un composé de ces deux corps. Sa faveur est extrêmement âcre. Le mercure n'y est point en liberté & a perdu sa propriété mobile. Quelqu'étendu que puisse

être le sublimé corrosif, le mercure est toujours inséparable de l'acide marin, & il conserve toujours son caractère d'astringent & de corrosion.

Quels effets funestes ne doit-on pas craindre d'un pareil remède insinué dans les plus petits vaisseaux capillaires auxquels il s'attache, où il exerce sur leur *ténéritude* la même action qu'il auroit en plus grande quantité sur des parties plus solides.

Le sublimé corrosif est si caustique que si on l'applique sur les chairs, les glandes ou les os, il y fait escarre & en détruit l'organisation. S'il est dissous dans peu d'eau, il produit le même effet, mais bien plus lentement. Si on étend la dissolution, elle est, à la vérité, moins corrosive, mais elle l'est toujours trop, pour des parties sensibles & d'une grande délicatesse.

On doit tirer une induction de l'effet

Intérieur de ce remede, par celui qu'il opere sur les chairs fongueuses des playes. Si on les bafine avec cette dissolution, elles palissent, s'affaifent, rendent d'abord la fuppuration fanieufe. Ces chairs molaffes fe couvrent d'une pellicule en forme d'efcarre léger: par les forces de la vie, cette pellicule tombe & en continuant de la bafiner ainfi, on arrive enfin au plancher folide & charnu. La peau de la circonférence de la playe s'avance peu à peu, & bientôt après les chairs fongueuses entierement détruites n'opposent plus de réfistance à la cicatrice qui s'avance infenfiblement vers le centre. On voit par-là que ce remede, quoiqu'étendu, a la propriété de détruire lentement des parties molles & infenfibles, d'y faire une efpece d'efcarre, de refferrer le diamètre des vaiffeaux, d'en exprimer le fluide qui y

circule , de les rétrécir & de les oblitérer tellement , qu'enfin ils se bouchent : il est donc dessicatif : s'il est dissous dans les liqueurs spiritueuses , il l'est encore davantage.

Ce qui s'opere à l'extérieur est l'image de ce qui se passe au-dedans. D'après cela doit-on s'étonner que le sublimé reçu d'abord dans l'estomac , excite sur ses membranes délicates un sentiment d'irritation qui , agaçant & stimulant les fibres sensibles qui le composent , le déterminent au soulèvement , à la convulsion ; d'où naissent les nausées , les vomissemens , les violentes coliques , & les convulsions générales. Il y a plus ; loin de résoudre la lymphe épaisse , il la condense encore davantage & produit des effets contraires aux intentions du Médecin. Ceci est prouvé par l'expérience ; car si on ajoute une légère dissolution de sublimé à la partie

tie

tie lymphatique du fang, & qu'on l'ex-
 pose au degré de la chaleur humaine,
 elle se condense & se coagule promp-
 tement. Les dangers de ce remede font
 beaucoup plus grands qu'on n'a coutu-
 me de le penser. J'ai vu plusieurs ma-
 lades qui en avoient fait usage avec
 beaucoup de précaution, avoir des
 nausées, des coliques sourdes dans la
 région épigastrique, & cette sensation
 incommode & même douloureuse s'é-
 tendre dans tout le bas ventre. Les
 symptômes vénériens étoient disparus;
 mais il restoit aux malades de la lan-
 gueur, de la dépravation d'appétit,
 des nausées, des digestions très-diffi-
 ciles, la fièvre lente, & toujours de
 la douleur vers l'estomac; tantôt le
 dévoyement, tantôt le vomissement
 des alimens pris depuis deux ou trois
 jours; enfin une retenue presque
 totale des alimens avalés, par la ré-

sistance qu'ils rencontroient du côté du pilore.

A l'ouverture des cadavres , j'ai trouvé le pilore si resserré, qu'il étoit difficile d'y passer une sonde à poitrine. Il étoit comme en escarre, lequel s'étendoit jusqu'au *duodenum* qui souvent avoit le même caractère. J'ai trouvé quelquefois aussi le mesentère, le mesocolum endurcis & épaissis, & même les tuniques des intestins tellement imbibées de cette liqueur caustique qu'elles se levoient, pour ainsi dire, par couches. Le pancréas étoit dur, squirreux, & pour ainsi dire, friable. Dans d'autres qui étoient devenus phthifiques, après l'usage du sublimé, j'ai trouvé le poulmon dur & squirreux, toutes les glandes qui accompagnent les bronches, gonflées & endurcies, dans tout le parenchyme du poulmon, une sanie purulente. Les glandes du mesentere,

les glandes axillaires & celles qui accompagnent les veines jugulaires étoient aussi engorgées & extrêmement dures.

Je reconnoîtrai toutefois que cette dissolution conduite avec beaucoup de sagesse, peut, dans quelque cas, être salutaire, comme dans des véroles compliquées de scorbut & de rachitis ; mais, en général, elle doit être bannie de la Médecine dans nos climats.

Il est possible que dans des pays froids, humides, remplis de bois & marécageux, où l'air que les habitans respirent, humecte & relâche les fibres musculaires, nerveuses & aponévrotiques, ce remède soit de quelque utilité, non-seulement dans les Maladies Vénéériennes, mais encore dans le scorbut qui souvent est compliqué avec elles. Il est certain au contraire que dans nos climats où l'air est plus vif & plus sec,

notre température moins froide & moins humide, nos corps plus élastiques & sensibles ne souffrent pas impunément le contact d'un remede aussi irritant, sans en être violemment endommagés.

Les maladies de poitrine n'ont jamais été si fréquentes que depuis que l'usage du sublimé corrosif s'est introduit. Les Charlatans l'ont employé avec témérité, lui ayant associé différens ingrédients, pour en cacher la nature; mais le sublimé, quoique masqué, n'en a pas moins produit, dans leurs mains, les désordres qui lui sont propres.

C'est pour éviter tous ces dangers, que j'ai préparé la liqueur mercurielle dont je parlerai dans la suite, laquelle jouit de tous les avantages du sublimé corrosif, sans avoir aucun de ses inconvéniens, comme je le ferai voir par l'analyse & la constance de ses heureux effets.

Je dirai peu de choses des dragées de Keyser dont on a fait tant d'usage à Paris, dans les Provinces & dans les Hôpitaux militaires. On est aujourd'hui en état d'apprécier leur succès. Elles ont opéré des guérisons dans les véroles du premier & quelquefois dans celles du second degré ; mais elles ont été ordinairement infructueuses dans des véroles invétérées. Données avec beaucoup de circonspection, elles ont causé peu d'accidens ; mais l'indiscrétion des malades à qui elles étoient confiées & qui les prenoient arbitrairement, ou l'imprudence de ceux qui les donnoient ont produit de fâcheux accidens, tels que les vomissemens, la dépravation d'appétit, la maigreur, quelquefois des crachemens de sang, des flux de bouche, des dévoyemens longs, & opiniâtres, enfin le marasme. Si l'on considère la nature de ce remède, on verra

clairement que c'est un être salin résultant de la combinaison de l'acide du vinaigre avec le mercure. Ce sel est, à la vérité, moins caustique que le sublimé corrosif; mais il l'est encore assez pour produire tous les désordres dont se plaignent avec raison ceux qui en ont observé les effets.

Disons-le donc encore une fois, & ne nous lassons point de le dire. De quelque manière que l'on donne intérieurement le mercure, on n'est jamais assuré qu'il sera introduit dans la masse du sang, & qu'il se distribuera dans toutes les parties du corps. S'il est dissout dans quelque acide minéral, sa première action s'exercera sur les organes de la digestion, & par sa propriété corrosive, il froncera les orifices des vaisseaux capillaires qui s'ouvrent dans tout le trajet intestinal. On sait que la fonction de ces orifices est de résorber

de la masse alimentaire les sucs propres à nous réparer. Par conséquent, si ces embouchures capillaires sont trop refermées, comme elles doivent nécessairement l'être, il passera beaucoup moins de sucs nourriciers dans la masse du sang; le corps dépérira donc; d'ailleurs la qualité corrosive de ces dissolutions détruira les organes de la digestion, ou du moins déformera ou viciera leur organisation. Si quelque portion est entraînée avec les sucs nourriciers dans toute l'habitude du corps, il en résultera les accidens dont j'ai déjà parlé; si le mercure est donné sous une forme saline, il ne pourra agir qu'autant qu'il sera dissout, & en ce cas, il produira les mêmes phénomènes; mais comme sous cette forme, il est très-insoluble, la plus grande partie qu'on aura donnée, sera entraînée avec le résidu des alimens, & dans son

passage , il irritera les fibres intestinales & deviendra purgatif. Le moindre mal qu'il pourra faire , fera donc de purger à contre-tems & contre l'objet que le Médecin se propose , & par cela seul , il ne remplira pas l'intention pour laquelle on l'a donné.

Cependant ces remedes tels que je viens de les décrire , sont sous mille formes & sous mille noms dans les mains du crédule Public ; & comme ils ne sont pas absolument sans effet , qu'ils ébauchent des guérisons , ils causent des maux également funestes à la société. Le secret & la facilité qu'ils présentent , enhardissent la jeunesse à affronter un mal que le pénible appareil du traitement rendoit autrefois plus redoutable à ses yeux , & l'illusion produite par l'adoucissement des symptômes palliés , répand une fausse sécurité sur une multitude de véroles masquées , & d'au-

tres maladies qui font dégénérer chaque jour les races humaines : suite terrible de l'insuffisance des traitemens antivénériens, insuffisance dont je me suis convaincu par une expérience de trente-cinq ans. Mais avant de tracer le tableau de leurs effets malheureux, je pense qu'il est à propos de dire un mot des progrès du virus vénérien, avant qu'il ait été attaqué par aucun remède.

CHAPITRE IV.

Du progrès du Virus vénérien & de ses effets.

LE Virus vénérien ne se manifeste pas toujours de la même manière dans tous les tempéramens. Dans les uns, il s'empare de la peau & y produit des pustulles ; d'autres fois, il attaque les

glandes, & d'autres fois, il n'attaque que les os. Dans quelques sujets, le genre glanduleux & la peau sont tout à la fois infectés du virus; dans d'autres, les glandes & les os sont malades; enfin, dans quelques-uns, la peau, les glandes & les os sont en même tems affectés.

Les symptômes qui caractérisent les véroles du second & du troisieme degré, ne se montrent, pour l'ordinaire, qu'après la disparition des premiers accidens qui se sont manifestés par des chancres, bubons, gonorrhées supprimées, poreaux, rhagades, &c. Ces premiers indices du mal vénérien mal guéri, principalement par l'usage des topiques, & sans avoir employé une quantité suffisante de mercure, pour en détruire la cause, impriment à toute la lymphe qui arrose les glandes & les os, un caractère de virulence; & cette

lymphe devenue par là trop épaisse, s'arrête dans les glandes, dans le périoste & même dans les tuyaux osseux.

La contagion du mal vénérien ne se communique jamais que par les pores de la peau. De quelque manière que l'on contracte la vérole, ce n'est jamais que par l'émission de miasmes putrides qui passent d'un corps impur dans un corps sain par le contact immédiat. Le virus insinué par les pores où il s'arrête d'abord, passe ensuite dans le tissu cellulaire qui est au-dessous, & gagne insensiblement le tissu réticulaire qui lie les vaisseaux de tout genre, les fibriles nerveuses, tendineuses, musculaires, osseuses, &c. & se mêle à la masse du sang dans laquelle ces miasmes sont enfin résorbés. C'est pendant son séjour dans ce tissu cellulaire qu'il forme les chancres, donne naissance aux poreaux, produit

les rhagades, les condilômes, les pustulles, s'insinue aussi dans les graisses qui entourent les glandes inguinales & occasionne des bubons plus ou moins considérables. Parvenu enfin dans la masse du sang qu'il infecte aussi, il cause des engorgemens dans les visceres, & produit tous les symptômes de la vérole la plus effrayante. Comme ce virus ne parvient au-dedans, qu'après avoir demeuré plus ou moins de tems dans le tissu cellulaire, il est naturel de croire que le remede destiné à le détruire, doit s'introduire par la même voye.

Quelque méthode que l'on suive dans le traitement de ces maladies, on éprouve toujours beaucoup de difficulté à faire disparoître entièrement les symptômes. J'ai souvent traité des malades qui avoient plusieurs fois passé par les remedes, & croyant que la

dose de mercure qu'ils avoient prise étoit insuffisante, je les ai tenus pendant trois, quatre & quelquefois cinq mois dans l'usage des frictions, sans le moindre soulagement, soit dans le gonflement des glandes, soit dans le gonflement des os. J'en ai vu d'autres sur qui les frictions étoient si inutiles, que le mal croissoit même sous l'usage du remede.

C'est dans des circonstances aussi fâcheuses que j'ai employé avec grand succès les Fumigations. Mes espérances n'ont jamais été trompées. J'ai toujours vu les douleurs s'appaiser, les symptômes diminuer insensiblement, l'appétit, le sommeil & les forces se rétablir, & les malades revenir dans leur première santé.

Si par hazard, parmi le peuple, quelques-uns n'ont pas été entièrement guéris, c'est qu'ils ont, comme

dans toute autre méthode , quitté trop tôt l'usage d'un remede qui les soulageoit beaucoup. Les symptômes étant tout à fait disparus , ils se croyoient guéris & ne revenoient plus.

Il est donc de la plus grande importance d'extirper , autant qu'il est possible , le virus vérolique , & de mettre des obstacles à sa propagation , de conserver des hommes & des femmes qui , gardant en eux ce principe vénérien , non seulement ne parcourent pas le terme de la vie humaine , sans beaucoup d'infirmités intérieures ou extérieures , telles que les obstructions dans les visceres , &c. mais encore qui reproduisent des êtres qui disparoissent presqu'aussitôt qu'ils ont vu le jour. Si par hazard quelques-uns d'eux éludent , par la force de leur tempérament , les effets de cette cause destructive , on les voit s'arrê-

ter , pour ainsi dire , dans la croissance , & cette cause sans effet sensible , empêche tout le développement du corps. Delà la dégénération de l'espece humaine. Ce n'est donc qu'en attaquant ce virus dans son principe qu'on peut espérer de le détruire. Si l'on ne fait que l'effleurer par les remedes mentionnés ci dessus, on en défigure le caractère , & l'on en voit bientôt renaître toutes les maladies dont nous allons faire l'énumération.

CHAPITRE V.

Accidens reproduits par la Vérole mal guérie & dégénérée.

CES pernicieux remedes ont le double inconvénient de ne point détruire le principe radical du virus ,

& de causer dans toute l'économie de la machine , des désordres insensibles dont l'effet ne doit se manifester qu'après un long espace de tems. C'est surtout le propre des précipités de laisser souvent pour la vie des douleurs d'estomac & d'entrailles. Le sublimé corrosif & les autres remedes de même nature , lorsqu'ils n'ont pas fait de violentes impressions sur les entrailles , & qu'ils ont été entraînés dans le torrent de la circulation , laissent des maux de tête intolérables , des douleurs dans les membres , de la rigidité dans les jointures , & de la foiblesse dans l'exécution des mouvemens. Ces maux ne sont pas les seuls , lorsque le virus mal éteint & , pour ainsi dire , transformé , prend un autre caractere que celui qui lui est naturel , & que méconnoissable dans sa forme ,
il

il donne le change au Médecin le plus éclairé : alors des douleurs de tête, dans les membres & vers les jointures, sont regardées comme rhumatismales, ou arthritiques, tandis qu'elles ne sont que le produit de l'impression que ces remèdes ont fait sur le système membraneux. Des éruptions à la peau, considérées comme dartres, quoiqu'elles ne soient que les débris d'un virus dégénéré; des langueurs, des syncopes, des spasmes, & d'autres infirmités de ce genre dérivées de l'agacement que ces remèdes âcres ont laissé sur le genre nerveux; des squirres, des ulcères, des écoulemens abondans chez les femmes, en sont les produits. Le virus vénérien se travestit aisément après des maladies aiguës; les remèdes propres à les guérir n'ont pas détruit le principe vérolique qui les

rendoit plus dangereuses ; souvent les malades ont des convalescences difficiles , défaut d'appétit , privation de sommeil , des langueurs , des obstructions dans les visceres suivies d'enflures , &c. combien de fièvres intermittantes , tierces ou quartes ou anomales ont pour cause prochaine des obstructions dans le foye , dans la ratte , & pour cause éloignée , un vice vénérien.

L'inconvénient est à peu près le même , si ce vice clandestin continue à être ignoré , ou si l'on en soupçonne l'existence ; car dans ce dernier cas , on ne manque pas ordinairement d'avoir recours au mercure qui , dans les méthodes pratiquées , est presque toujours impuissant , de sorte que dans l'une ou l'autre hypothese , la foible portion de vie qui reste aux malades devient funeste à

la société. Le mal se perpétue : les générations empoisonnées à leur source ne donnent à la population qu'un inutile fardeau qui la surcharge quelque tems sans l'enrichir ; des enfans en grand nombre sont attaqués d'hypérostoses , d'exostoses , d'ankiloses , de scrophules , de croutes dartreuses , de rachitis ou de scorbut presque toujours associés à ces autres maladies.

Voilà le tableau très-racourci des effets de ces sinistres remedes que d'autres Médecins que moi ont observé sans doute , mais qui ont peut-être plus frappé mes yeux dans les consultations publiques & gratuites que j'ai données chez moi assiduellement pendant trente-cinq ans.

Dans le cours d'une si longue expérience , j'ai eu occasion d'observer avec exactitude presque toutes les maladies que la lymphe viciée

peut produire non-seulement chez les enfans , mais même chez les adultes. J'ai reconnu que tantôt elle engorge les visceres & que les fonctions de ceux-ci une fois ralenties , augmentent encore la cause de ces accidens , que d'autres fois , elle accroît le volume des glandes , s'épaissit par la chaleur naturelle dans le corps compact de ces organes secretoires , & forme des tumeurs plus ou moins considérables.

C'est dans cette dernière classe de maladies que j'ai surtout reconnu la dégénération du virus vérolique , & que trompé longtems par la similitude des symptômes qui me ramenoient sur les traces de ce virus , tandis que l'impuissance constante des antivénériens m'en détournoit , j'ai cherché & enfin trouvé un remede exempt de mercure qui m'a ouvert

une nouvelle & vaste carrière de cures dont je rendrai compte un jour, en traitant de ces maladies, & principalement des scrophules ou humeurs froides. Quant à présent, je me renferme dans les bornes des traitemens antivénériens.

C'est à la vue des tristes ravages que causent les remedes dont l'imprudent public abuse & dont il abusera tant qu'il les aura dans les mains, avec les funestes facilités que l'empirisme lui ménage, que j'ai cherché une méthode qui alliant la sûreté à la commodité, & même à l'économie, pût faire abandonner, une fois pour toutes, ces remedes destructeurs de l'humanité.

La méthode de la Fumigation étoit susceptible de beaucoup de commodité; mais cette avantage n'eut pas été suffisant; il falloit écarter les

dangers qui l'avoient fait proscrire ; c'est l'objet dont je me suis occupé. Je me suis attaché à rendre cette méthode aussi efficace & même plus que celle des frictions , en corrigeant les défauts du mercure par de nouveaux procédés & la maniere de l'administrer. Une expérience soutenue pendant plus de trente ans, sans variation , me donne la confiance d'avoir atteint ce but ; mais avant d'exposer ma Fumigation , je veux dire un mot de celle des Anciens.

CHAPITRE VI.

De la Fumigation des Anciens.

DEPUIS que la vérole s'est manifestée en Europe où elle a fait de très-grands progrès, les Médecins les plus habiles de chaque Nation

se sont singulièrement appliqués à la recherche des différens moyens propres à détruire ce mal aussi contagieux que pernicieux au genre humain. Ils ont employé, dans les premiers tems, les décoctions des bois de gayac & autres médicamens que fournissoient les Isles antilles où ce mal paroît d'abord avoir pris naissance, & l'expérience ayant démontré l'insuffisance de ces remedes, on a tenté l'application du mercure à l'extérieur du corps. Les uns l'ont administré en forme de pommade, mêlé avec des graisses; les autres l'ont employé sous la forme de vapeur, en brûlant les matieres dans lesquelles il étoit contenu & associé à d'autres ingrédiens.

Comme les symptômes de cette maladie étoient pour la plupart extérieurs, ils employèrent en Fumiga-

tion , par voyes d'analogie avec la galle, toutes les préparations mercurielles connues alors. Ils se fervirent de résines , des gommes résines , & des bois odoriférans auxquels on affocioit tantôt l'orpiment , tantôt le cinnabre , & quelquefois le sublimé corrosif, le réalgar : remedes les uns dangereux , les autres insuffisans. On ne doit cependant pas ignorer que la fumée des résines & bois odoriférans, n'est pas capable d'opérer cette guérison , quoiqu'elle soit très-salutaire dans d'autres maladies. Ces matieres doivent donc être rejetées comme inutiles dans les Maladies Vénériennes traitées par la Fumigation.

On fait d'ailleurs que le mercure est le seul antidote connu contre la vérole , & si les Fumigations ont quelquefois guéri , ce ne peut être qu'à la faveur du mercure qui entroit dans leur composition.

La maniere de l'administrer fut d'abord périlleuse. On exposoit le malade tout nud sous ce qu'on appelle communément *archet* qui n'étoit autre chose qu'un pavillon qui le couvroit entierement. Il se tenoit debout, ayant entre ses jambes un réchaud rempli de charbons ardens sur lesquels on jettoit de la poudre, ou des pastilles composées des préparations dont j'ai parlé. Il demeuroit exposé à la fumée pendant environ demi-heure, trois-quarts d'heure, ou même une heure, jusqu'à ce que tout le corps fût couvert d'une sueur abondante, & comme quelquefois le malade étoit prêt à suffoquer, on pratiquoit dans le pavillon une ouverture par laquelle il respiroit un air frais. Au sortir delà, on le plaçoit dans un lit chaud, & après lui avoir donné un verre de vin, on le faisoit

fuer pendant une heure ou deux. On répétoit cette opération tous les deux, trois ou quatre jours, suivant les forces du malade, & on continuoit jusqu'à la disparition des symptômes de la maladie.

D'autres administroient la Fumigation, en dirigeant la fumée dans le lit où le malade étoit placé. Ils se servoient d'un tube dont une extrémité large en forme d'entonnoir placé sur un fourneau, recevoit la vapeur de la matiere fumigatoire, laquelle étoit conduite dans le lit du malade par l'autre extrémité du tube. Il y en eut enfin qui n'hésiterent pas à faire respirer immédiatement ces vapeurs par la bouche, par le moyen d'un entonnoir.

Quelques Médecins encouragés par des succès, se livrerent à la Fumigation, & guérirrent des véroles in-

vétérées qui avoient résisté à tous les autres remedes. Il n'est donc pas étonnant que cette méthode ait été adoptée & pratiquée par les Médecins les plus célèbres. Les partisans des frictions font même assez unanimement d'accord d'avoir recours à la Fumigation , lorsque la maladie sera rebelle & qu'elle aura résisté aux autres méthodes. La Fumigation peut donc être utile de leur aveu même, telle qu'elle étoit anciennement pratiquée , mais elle avoit de grands inconvéniens.

Les drogues qu'on y employoit étoient , pour la plupart , de redoutables poisons qui , jettés sur le feu , repandoient une vapeur arsénicale , corrosive ou sulphureuse , laquelle reçue dans les poulmons par la respiration , étoit transmise immédiatement dans la masse des humeurs par

la voye de la circulation. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait vu tant d'accidens fâcheux, tels que les engourdissemens, la paralysie, les douleurs d'entrailles, & quelquefois la mort, parce qu'en effet ces vapeurs arsénicales ou corrosives devoient nécessairement fatiguer le poulmon, causer des suffocations, des crachemens de sang, des ulceres, des salivations abondantes, la phthyfie.

Il y avoit déjà près de quatre-vingt ans que cette méthode étoit abandonnée, lorsque la Charbonniere, fumigateur empirique, vint à Paris, & se fit connoître par de prétendues guérifons opérées par la Fumigation. Il couvroit la tête du malade & lui faisoit respirer la vapeur d'une matiere qu'il jettoit sur les charbons. C'étoit vraisemblablement du cinna-bre, comme l'indiquoient sa couleur

rougeâtre, l'odeur sulphureuse qu'elle répandoit, la toux & la suffocation qu'elle excitoit.

Cette Fumigation, quoique moins dangereuse que l'ancienne, caufoit cependant de grands accidens. Le soufre uni au mercure pour former du cinnabre, mettoit bien, en s'enflammant, une portion de mercure en liberté, mais la quantité qui en passoit par la bouche & par le nez, n'étoit pas capable de détruire le virus, & le petit nombre de Fumigations qu'il donnoit, étoit absolument insuffisant, pour guérir des vérolés un peu invétérées. Aussi les épreuves que la Charbonniere fit aux Invalides & dans d'autres Hôpitaux réussirent si mal, que la Fumigation & le Fumigateur rentrèrent dans l'oubli.

C'est d'après des épreuves si constamment réitérées que les Médecins

se font enfin déterminés à abandonner , & même à proscrire une méthode qui , pour avoir quelquefois opéré des guérisons difficiles , n'en étoit pas moins dangereuse en général , jettant pour l'ordinaire les malades dans des états déplorables , & quelquefois même les faisant périr.

CHAPITRE VII.

De la nouvelle Fumigation.

PENDANT l'espace de quarante-cinq ans que j'ai vu traiter & traité moi-même un nombre infini de malades attaqués de la vérole , j'ai été à portée de faire des observations sur tous les remedes tant intérieurs qu'extérieurs dont on s'est servi jusqu'ici , pour guérir cette maladie. Après avoir

bien examiné la marche & les effets de chaque remede , les variations & vicissitudes qui arrivoient dans les symptômes , les succès ou l'inefficacité des remedes , je me suis décidé en faveur de la Fumigation telle que je la décrirai dans la suite.

L'antiquité employoit les parfums en vapeur pour la cure de quelques maladies ; par conséquent le terme de Fumigation n'est pas nouveau. On s'en servit , lorsque la vérole parut , & le mercure étant regardé comme le véritable antidote de ce mal , on l'associa aux parfums dont on se servoit déjà , ainsi que nous l'avons ci-devant fait voir ; cependant cette méthode toute défectueuse qu'elle étoit , & pour cela même proscrite & abandonnée , me parut susceptible de correction & capable de devenir la meilleure , en détruisant les vices du re-

mede, & en changeant tout à fait la maniere de l'administrer.

Personne jusqu'ici n'a encore décrit la Fumigation que je propose; & je ne me suis déterminé à la présenter, qu'après avoir fait pendant plus de trente ans, & sur plus de quatre cens malades, des guérisons que ni moi, ni d'autres n'avions pu obtenir par aucune des méthodes adoptées. Dans les différens traitemens que j'ai fait par cette voie, je puis affurer qu'il ne m'est jamais arrivé aucun accident, & que j'ai constamment observé que les malades que je traitois, loin de s'affoiblir, reprenoient des forces sous l'usage du remede; que les symptômes insensiblement diminuoient, & enfin s'évanouissoient entièrement.

Comme je ne faisois prendre aucuns remedes intérieurs, les diges-
tions

tions n'étoient point troublées , & le corps se réparoit en raifon de la diminution des accidens de la maladie. Les malades ne s'affoibliffoient pas par des évacuations forcées , telles que le dévoiement & la falivation ; & je pouvois continuer fans crainte l'ufage du Mercure , autant qu'il le falloit , pour extirper totalement le vice vénérien.

Cette méthode a bien des avantages. 1°. On ne dégrade pas l'estomach par l'ufage des remèdes intérieurs.

2°. On peut donner par ce moyen une plus grande quantité de Mercure , fans exciter aucun trouble dans l'économie animale , & les effets infensibles qu'il produit , rétabliffent les fonctions de la Nature dans leur premier état.

3°. Ce remède que l'on peut re-

D

garder comme une friction générale donnée en même tems à toute l'habitude du corps , ne laisse aucune impression sensible de son application sur la peau ; & le Mercure réduit en vapeur par l'action du feu , est tellement divisé , qu'il peut passer aisément à travers les pores , & s'introduire avec facilité des capillaires cutanés dans les vaisseaux lymphatiques , sanguins , & dans toute la masse du sang.

4°. Ce remède conduit avec prudence , excite rarement la salivation ou le dévoiement : quelquefois seulement la bouche s'échauffe , les gencives se gonflent , le ventre devient plus libre , preuve évidente que le Mercure passe dans le sang ; mais en interrompant pendant quelques jours , ces petits inconvéniens se ralentissent & disparaissent.

5°. Le Mercure réduit en une vapeur qui environne tout le corps, ne répand presque aucune odeur.

6°. Le malade ne reste exposé à cette vapeur Mercurielle, que pendant douze ou quinze minutes, après quoi il peut reprendre ses habits, vacquer à ses affaires, si quelque maladie locale ne le retient; & il ne lui reste sur la peau aucune trace visible du remède qu'il a reçu.

7°. Le régime qu'il doit garder est simple; des alimens doux, peu de vin, point de liqueurs spiritueuses, &c.

8°. Si dans le cours du traitement, le malade a besoin d'être purgé, on remplit cette indication avec une médecine ordinaire.

9°. On donne cette Fumigation de deux jours l'un, quelquefois deux jours de suite; quelquefois on laisse

deux jours d'intervalle ; & enfin on peut continuer deux, trois ou quatre jours de suite, suivant l'exigence des cas.

100. On peut donner cette Fumigation le matin à jeun ; & le malade peut prendre de la nourriture, s'il en a besoin, une ou deux heures après.

110. Il est bon que le malade se donne du mouvement, & aille à l'air libre, si le tems le permet.

120. On est toujours certain que le malade reçoit chaque fois la quantité de Mercure qu'on lui donne, & qu'elle est toujours appliquée avec la même force à toute l'habitude du corps.

Dans cette méthode, toute simple qu'elle paroît, le remède ne peut & ne doit jamais être administré que par les gens de l'art, qui sauront en

varier l'usage suivant les différentes circonstances.

Les opérations & les pansemens qui doivent être faits dans ce traitement des Maladies Vénériennes, seront soumis aux loix de la Chirurgie, comme dans la méthode des frictions, ou dans toute autre.

Si l'on demande quelle est la quantité de Mercure qu'on doit employer en Fumigation, je répondrai que cette question est commune à toutes les méthodes. On fait que dans celle des frictions la dose est plus ou moins forte, à raison de la violence des symptômes, de la force des malades, de leur tempérament, & des différentes circonstances. On doit dire la même chose de la Fumigation. On fait en général que quatre, cinq ou six onces de pommade faite à moitié, sont suffisantes pour un traite-

ment ordinaire ; & qu'il y a des cas où le double est quelquefois insuffisant. Par conséquent, en supposant chaque friction d'environ deux gros, on donne vingt ou vingt-cinq frictions aux malades. Pour guérir les véroles ordinaires, vingt ou vingt-cinq Fumigations communément suffisent. Mais tout le Mercure contenu dans la pommade entre-t-il dans la friction ? Non : il en reste beaucoup sur la partie frottée & aux mains de celui qui l'a appliqué. Les linges qui en sont tachés & qui s'imbibent de l'onguent, sont bien la preuve que tout n'est pas entré. Il en est de même de la Fumigation : toute la fumée Mercurielle ne passe pas à travers les pores de la peau. D'après cela, on ne doit pas être étonné si je donne vingt, vingt-cinq, trente, même quarante fumigations à un ma-

lade : non-seulement il s'en perd en jettant la poudre sur le feu , mais il reste encore dans la boîte beaucoup de fumée Mercurielle qui ne s'applique pas au corps : une autre partie s'évapore ; il y a donc de la perte. On ne peut pas s'assurer avec précision de la quantité de Mercure qui s'introduit. Il n'y a donc , ainsi que dans les frictions , que l'expérience qui puisse indiquer la dose de chaque Fumigation , & le nombre qu'on doit en donner. L'observation servira donc de règle , pour continuer jusqu'à l'entière disparition des symptômes , & même au-delà , pour plus grande sûreté. Cette loi est applicable à toutes les méthodes ; mais quelque traitement que l'on adopte , il est très-important que le Mercure soit de la plus grande pureté.



C H A P I T R E V I I I .

*Des substances métalliques unies au
Mercure & étrangères à sa nature.*

PLUSIEURS des accidens qui naissent de l'usage du Mercure, sont moins dûs à la nature de ce demi-métal, qu'à des substances étrangères & métalliques qui lui sont unies. Il se vend, dans le commerce, du Mercure qui est impur ; car outre qu'il a souvent servi au départ des métaux, ou à l'étamage des glaces, ou aux arts, il est quelquefois allongé par le plomb, l'étain ou le bismuth mis en telle proportion, que ces substances ne se partagent pas, ou du moins très-peu. Ce Mercure, quoique distillé, entraîne avec lui quelque portion ou principe des métaux

auxquels il a servi , d'où dépendent les propriétés qu'il acquiert dans les différens amalgames. Je ne suppose rien ici & ne parle que d'après des expériences exactes.

Si vous faites fondre demi-once d'étain dans quatre onces de Mercure & que vous le passiez ensuite au chamois, ce Mercure ne paroîtra contenir aucune substance qui lui soit étrangere. Si dans quatre onces de Mercure vous faites fondre demi-once de bisinuth, ou étain de glace, & que vous le passiez au chamois, ce Mercure paroîtra semblable à ce qu'il étoit auparavant. Si vous amalgamez demi-once de plomb à quatre onces de Mercure, & que vous le passiez au chamois, il n'y aura nulle différence entre ce Mercure-ci & les deux autres. Cette similitude seroit donc capable d'en imposer, si des

preuves démonstratives ne dévoient les caractères des substances métalliques qui lui sont unies.

Prenez demi-once du premier mercure ; mettez-le dans une cuillère de fer que vous placerez sur un feu assez vif, pour qu'elle puisse rougir ; à mesure que le mercure s'évaporerait, il se fera de petits pétilllements qui augmenteront en raison de l'évaporation qui se terminera enfin par une décrépitation semblable à celle qui se fait, lorsque l'on jette du sel marin sur des charbons enflammés. Si vous soumettez encore à la même épreuve, le second & le troisième mercure, vous aurez les mêmes phénomènes. Cette expérience servira à découvrir les substances métalliques dont on falsifie le mercure ; car si vous soumettez à la même évaporation demi-once du mercure dont

je parlerai , il ne se fera point de décrépitation , pas même le plus petit petillement.

Si l'on distille séparément le mercure auquel on a associé l'étain , celui auquel on a ajouté le bismuth , & celui auquel on a amalgamé le plomb , il ne se fera pas , pendant la distillation , la décrépitation qui se fait , lorsque le mercure s'évapore à feu nud. Le concours de l'air contribue donc à ce phénomène ; car chacun de ces mercures évaporé de nouveau dans la cuillère de fer , fera une décrépitation pareille , mais moins forte que celle qui s'est faite avant la distillation. Par conséquent la distillation n'est pas le moyen le plus sûr pour le dépouiller de ces substances étrangères que le mercure volatilise & s'approprie singulièrement.

Si l'on se reposoit entièrement sur la

distillation, on ne pourroit pas s'assurer d'avoir un mercure exempt de quelques parties métalliques, & le cinnabre fait avec de pareil mercure, ne seroit pas aussi pur qu'on pourroit le penser; car ces parties intimement unies au mercure & sublimées avec le soufre, ne s'en détachent pas dans cette opération, puisque l'acide vitriolique saturé comme il l'est dans le soufre du principe phlogistique, n'a pas la propriété de dissoudre complètement le mercure; il forme une cristallisation en aiguilles qui indique encore le vrai caractère de la cristallisation du soufre. Le mercure paroît parcourir ces aiguilles & présente des stries argentines dans toute la longueur des cristaux du cinnabre.

On sait que l'arsenic est très-volatil, que le mercure, de sa nature

ne l'est pas moins. Le mercure dans la distillation ne pourroit-il pas s'être approprié quelques parties arsenicales du bismuth , ou de l'étain , puisqu'il est constant que le bismuth en renferme , & que quelques étains en contiennent aussi ? Il ne seroit donc pas étonnant que le mercure s'étant associé ce principe , celui-ci montât avec lui dans la sublimation avec le soufre , pour former du cinnabre. On ne peut donc jamais être bien assuré de sa pureté , parce qu'outre qu'il a souvent servi aux arts , il a été quelquefois minéralisé avec l'arsenic & le soufre dans les entrailles de la terre , & que la simple révivification n'a pu le dépouiller de ce principe : c'est pourquoi les Médecins les plus célèbres qui ont connu le danger de se servir intérieurement du cinnabre naturel , ont re-

commandé de n'employer que le factice , comme plus sûrement dépouillé de toutes substances arsénicales ou étrangères ; d'où il suit que le Mercure revivifié du cinnabre , quoiqu'on l'ait toujours regardé comme le plus pur , peut encore en quelque sorte participer de la nature des substances auxquelles il a été associé ; par conséquent pour l'usage intérieur & la plus grande sûreté des malades , on ne devoit se servir que du cinnabre fait du Mercure très-pur dont nous parlerons bientôt.

C'est à ces substances métalliques qu'il faut attribuer les accidens qui surviennent après l'usage du Mercure , & que les anciens attribuoient à des qualités froides de ce demi-métal. Les ouvriers qui travaillent à l'étamage des glaces , les doreurs & tous ceux qui , dans les arts , emploient

le Mercure , font souvent attaqués de tremblemens, de douleurs de nerfs, de contractions dans les membres, de coliques & quelquefois de paralysie ; affections qui ne sont point dues au Mercure seul , mais bien à l'étain qu'il s'est approprié & qui s'est introduit avec lui par les pores de la peau. Le plomb , l'étain , le bismuth qui sont unis au Mercure , passent en partie avec lui à travers le chamois , & alors le Mercure paroît moins fluide , & fait ce qu'on appelle communément la queue. Ces substances ôtent donc au Mercure sa mobilité naturelle , & passant avec lui à travers les pores , s'arrêtent & se fixent, pour ainsi dire , sur des parties d'une texture compacte & solide , telles que les membranes , les aponévroses , les tendons , les nerfs , &c. d'où naissent les accidens dont nous avons parlé.

Prouvons , par quelques exemples encore , l'insuffisance des distillations , des révivifications & des triturations , pour purger absolument le Mercure des substances hétérogenes qu'il s'est appropriées. J'en vois une nouvelle preuve dans l'opération du précipité *per se* , improprement appelé précipité & qui n'est qu'une chaux mercurielle ; car si on triture long-tems le Mercure , soit avec le régule martial , soit avec le régule d'étain , soit avec le régule d'arsenic , ou avec le régule de cuivre , les matieres étant tenues pendant ce tems au même degré de chaleur , & qu'on le distille ensuite , ces différens Mercures mis dans des matras d'une forme ovoïde à long col , hermétiquement fermés & tenus pendant long-tems à un feu presque d'ébullition , prendront une couleur rouge qui aura des variétés sensibles ,

fenfibles , par le plus ou moins d'intensité & de promptitude à se calciner. La couleur rouge paroît inhérente au Mercure ; car si on le sublime avec le foupdre , il prend le rouge ; si on l'unit à l'acide nitreux & qu'on le pouffe au feu , il rougit ; si uni à l'acide du fel marin , on le précipite avec l'alkali fixe , ce précipité devient rouge ; si on le traite au feu fans addition , il rougit encore ; donc le Mercure renferme en lui le principe colorant en rouge. Plus le Mercure fera pur , plus la couleur fera éclatante. Ce rouge vif est donc un des caracteres qui dénote la plus grande pureté du Mercure. Le Mercure traité comme nous le dirons , prend cette couleur vive à la calcination.

Ce Mercure , comme tous les autres , a perdu dans la calcination son

E

éclat métallique ; car alors il ne s'unit plus aux métaux & ne blanchit ni l'or, ni le cuivre. Jetté sur les charbons ardens, il s'élève très-peu, & encore ce qui s'en élève, conserve, pour sa plus grande partie, sa couleur qui s'applique au corps, & la peau frottée avec une piece d'or, n'y laisse aucune trace de Mercure.

Ce degré de feu est donc insuffisant pour le révivifier & lui rendre toutes les propriétés qu'il a perdues dans la calcination. Pour lui redonner sa première forme, il faudroit l'exposer à un feu très-violent, afin que sa vapeur environnât tout le corps.

Le précipité rouge improprement appelé précipité, jetté sur les charbons, s'élève peu & exhale une vapeur nitreuse très-funeste à la poitrine.

Le Mercure dissous dans l'acide ni-

treux & précipité avec la dissolution du sel marin , ou avec l'esprit de sel , forme un sel mercuriel mal à propos nommé précipité , puisque ce sel ne differe en rien du sublimé corrosif. On ne peut pas impunément se servir de ce sel mercuriel en Fumigation. La vapeur qu'il répand fatigue la poitrine , cause des picotemens intolérables au nez & aux yeux avec de la suffocation.

Le sublimé corrosif dissous dans l'eau & précipité avec l'alkali fixe , forme un précipité d'un rouge foncé qui est encore une chaux mercurielle , n'adhere ni à l'or , ni au cuivre. Ce précipité bien lavé , séché & jetté sur les charbons ardents , s'éleve beaucoup plus haut que les précédens , répand une légère odeur d'acide marin qui ne blesse pas les poulmons comme l'acide nitreux , & s'ap-

plique à la surface du corps , sous la forme d'une poussiere rouge. Par l'action du feu , il se dégage quelques portions de Mercure qui se révivifient , puisqu'il peut blanchir le cuivre ou l'or ; mais il s'en dégage si peu , qu'il ne peut opérer aucun effet important. Le Mercure dissout dans l'acide nitreux précipité par l'alkali fixe , fait une effervescence qui ne cesse que quand la saturation est faite. Si , pour obtenir un précipité , l'on se sert d'eau distillée , la liqueur devient noire ; mais si l'on employe l'eau de riviere , quoique limpide & claire , la liqueur jaunit , & après avoir lavé plusieurs fois , il se fait un précipité jaunâtre semblable au turbith minéral. Cette variété de couleur vient donc de la terre contenue dans l'eau de riviere. Ce précipité jaune est presqu'une chaux mercurielle qui ad-

here peu & avec peine au cuivre & à l'or. Si on en met sur la langue, elle n'y fait aucune impression & n'y laisse aucune faveur. Jettée sur le feu, elle s'éleve peu; mais la vapeur qu'elle répand, est d'une odeur désagréable & fatigue la poitrine.

Si dans une dissolution de sel ammoniac, on fait fondre du sublimé corrosif, & que l'on verse dessus de l'alkali fixe, il se fait effervescence. Après la saturation, il se fait un précipité blanc qui, après avoir été bien lavé & séché, est le véritable précipité blanc, ou chaux blanche mercurielle. Le sel ammoniac est donc la cause de la différence qu'il y a entre celui-ci & le vrai précipité rouge. Cette chaux n'adhère ni à l'or ni au cuivre. Mise sur la langue, elle y laisse un goût métallique & amer; jettée sur le feu, elle répand une

odeur très-désagréable & qui fatigue la poitrine. La vapeur s'éleve très-peu & l'action du feu ne dégage presque point de Mercure.

Toutes ces chaux mercurielles sont donc insuffisantes & dangereuses, & l'un & l'autre ensemble, puisqu'elles donnent la plupart une vapeur très-mal faisante, & mettent un obstacle à la révivification du Mercure & à son élévation; obstacle qui ne pourroit être surmonté que par un degré de feu violent auquel on ne peut pas soumettre les malades.



C H A P I T R E IX.

Préparation de la Poudre fumigatoire.

D'APRÈS les expériences ci-devant énoncées, il est évident que le mercure réduit en chaux, ne peut s'élever qu'à la faveur de l'acide marin qui lui est uni, & qui est de tous les acides minéraux le plus volatil; mais en s'élevant, il entraîne avec lui le mercure réduit en chaux, & s'applique au corps presque tout entier sous sa forme saline. Comme dans cet état de chaux, il ne peut passer à travers les pores, j'ai tenté différens moyens pour lui donner plus de volatilité, le dégager pour la plus grande partie de son précipitant, en brisant ses entraves par le feu, le réduire en vapeur légère, lui restituer l'éclat mé-

tallique qu'il avoit perdu, & le mettre en état de jouir de toutes ses propriétés mobiles.

P R E M I E R E O P É R A T I O N .

Pour remplir toute l'étendue de ces vues, j'ai pris une livre de sublimé corrosif que j'ai fait avec soin par le concours de l'acide nitreux, suivant le procédé de Lemery, qui m'a paru le plus simple; je l'ai dissout peu à peu dans suffisante quantité d'eau; je l'ai précipité avec une livre d'alkali fixe aussi dissout; mais treize à quatorze onces suffisent, si l'alkali est pur. Il s'est fait un précipité d'un rouge foncé. Cette précipitation n'est accompagnée d'aucune effervescence.

Après avoir laissé reposer la liqueur, je l'ai décantée; j'ai versé de nouvelle eau sur le précipité; j'ai encore décanté cette eau lorsqu'elle est

devenue claire ; ce que j'ai répété plusieurs fois , jusqu'à ce que l'eau fût tout à fait insipide ; alors je l'ai laissé sécher , & quelquefois j'en ai accéléré la dessication , en la mettant sur un feu très-doux. La matiere bien desséchée pese onze onces ; elle est d'un rouge un peu plus foncé , & mise sur la langue , n'y laisse aucune impression.

Dans la dessication de ce précipité , si l'on chauffe un peu trop , il se répand une odeur acide qui incommode la poitrine & prend à la gorge ; c'est pourquoi j'ai tâché de l'en priver , en l'exposant dans des vaisseaux spacieux à un feu assez violent , afin que l'excès d'acide pût s'en détacher , & que le mercure n'en retint que ce qui étoit nécessaire , pour demeurer sous une forme pulvérulente.

Pour cet effet , j'ai mis les onze Voy. Pl. 3.

onces de précipité rouge tel que l'on vient de le décrire dans une cucurbite cylindrique de terre non vernissée, haute de huit pouces & de six pouces de diametre. Je l'ai placée dans un fourneau de reverbere de deux pieds de haut sur huit pouces de diametre intérieur, de huit pouces de cendrier, neuf pouces de foyer où est placée une grille qui soutient le fond de la cucurbite cylindrique. Sur ce fourneau est un collet qui s'y ajuste & laisse dans son milieu une ouverture de sept pouces, pour le passage de la cucurbite, laquelle y est fixée avec de la terre par quatre endroits, de maniere qu'il reste quatre ouvertures pour le passage du feu. Je lui ai adapté un tuyau du même diametre de la cucurbite, mais de terre vernissée intérieurement & extérieurement d'une forme coudée dont cha-

que branche a à peu près onze pouces de long, jusqu'à la courbure intérieure. A ce tuyau j'ai adapté cinq aludels de terre aussi vernissée dont le grand cercle est de huit pouces de diametre & l'axe de sept pouces. Je les ai posés & fixés sur une planche horizontale. Après avoir bien lutté les jointures & fermé le dernier aludel avec un couvercle percé dans son milieu, j'ai commencé à échauffer la matiere par un feu très-doux que j'ai augmenté insensiblement, jusqu'à ce que la grille rougît. Je l'ai entretenu dans cet état pendant deux heures après lesquelles j'ai augmenté le feu, jusqu'à faire rougir la cucurbite, & je l'ai maintenu pendant les deux dernières heures à ce degré. Cette opération dure environ six heures. Les vaisseaux refroidis, je les ai délutés. J'ai observé dans le cinquieme aludel

une poussiere blanchâtre légèrement acide qui en enduisoit tout l'intérieur. Dans le quatrieme, j'ai trouvé une poussiere d'une couleur un peu cendrée enduisant simplement la moitié de l'aludel dans sa partie inférieure. Dans le troisieme, la poussiere étoit plus grise dans sa partie inférieure, & la partie supérieure de l'aludel étoit enduite de petits globuls mercuriels. Dans le second & le premier, la poussiere étoit plus grise, en plus grande abondance, mêlée de mercure coulant qui se laissoit aisément appercevoir, ainsi que dans leur partie supérieure. Le tuyau coudé dans sa partie horifontale contenoit un enduit mercuriel sensible appliqué sur des couches blanches salines extrêmement minces. Toute la poudre renfermée dans les quatre aludels & dans la partie horifontale du coude, n'avoit au-

cun goût acide. Après avoir retiré le mercure & la poudre, j'ai pesé le tout qui m'a donné dix onces.

Ce qui est resté dans la cucurbite ou pot de terre, est une matiere rougeâtre très-légere pesant environ deux gros, qui n'est autre chose que des débris de tartre vitriolé contenu dans l'alkali fixe, & de mercure réduit en chaux qui lui donne sa couleur & qui n'a pas été exposé à un feu assez violent pour se révivifier.

Pour séparer la matiere pulvérulente du mercure coulant, & lui enlever quelque portion de sublimé, s'il en restoit encore, & s'assurer par-là de la parfaite neutralité, j'ai mis toute la masse dans un mortier de marbre posé dans le fond d'une terrine de terre vernissée; j'ai versé de l'eau chaude dessus, & en triturant le mercure & la poudre avec un pilon

de verre , & versant continuellement de l'eau dessus , ce qui étoit pulvé-
rulent entraîné par l'eau , retomboit dans la terrine & le mercure coulant restoit au fond du mortier. La rési-
dence entièrement faite , & l'eau de-
venue très - claire , je l'ai décantée. Après avoir plusieurs fois lavé cette résidence , j'ai fait sécher la poudre qui pese environ six onces. Elle est d'une couleur ardoisée tout à fait insi-
pide , & adhère facilement à l'or & au cuivre. Cette poudre peut être dénommée, *Poudre mercurielle simple.*

S E C O N D E O P É R A T I O N .

J'ai pris une livre de sublimé cor-
rosif fait, comme je l'ai déjà dit, & une livre de limaille de fer très-pure en poudre fine. Je les ai exactement mêlés ensemble ; j'ai versé de l'eau dessus en quantité suffisante , pour en

former une pâte & diffoudre en partie le sublimé, afin que l'acide attaquant la terre martiale, & s'y unifiant, pût abandonner plus facilement le mercure & le rendre plus libre dans l'opération. Dans ce mélange, la matiere s'échauffe, & lorsqu'elle est refroidie, elle a tout à fait perdu ce goût d'astringtion & de corrosion qu'elle avoit auparavant. Après l'avoir exposée à une chaleur suffisante, pour en dissiper toute l'humidité, je l'ai mise dans la cucurbite cylindrique; j'ai ensuite ajusté tout l'appareil ci-devant décrit, & j'ai gradué le feu comme dans l'opération précédente. Les vaisseaux refroidis, j'ai tiré ce qui étoit dans les aludels, & j'ai séparé la poudre du mercure coulant par le moyen de l'eau chaude; ce qui m'a donné environ six onces d'une poudre d'un gris plus foncé

que la premiere & quatre onces de mercure coulant.

Comme dans cette opération l'acide marin volatilise le fer ainsi qu'on le verra, cette poudre peut être appelée, *Poudre mercurielle martiale*. On pourra cependant, si l'on veut, procéder immédiatement après le mélange, sans que pour cela il soit besoin de l'humecter; mais en ce cas, il faudra échauffer bien lentement la matière, pour donner le tems à l'acide marin d'attaquer le mars; car, sans cette précaution, il s'éleveroit dans les aludels quelques portions de sublimé qui, à la vérité, seroient très-facilement dissoutes & entraînées par des lotions chaudes plusieurs fois répétées; & la poudre insoluble demeureroit toujours dans un état de parfaite neutralité.

Dans les vaisseaux fermés, l'acide
marin

marin qui est uni au mercure, monte avec lui dans la même combinaison. A feu ouvert, l'acide marin s'enflamme & quitte le mercure qui, par l'action du feu, s'éleve fort rapidement.

L'acide marin sans aucune addition est inflammable & la flâme qu'il donne est bleuâtre, car si on imbibe d'acide marin des charbons de braise éteinte & qu'on les mette dans un foyer bien ardent qui ne donne aucune flâme, bientôt après on verra une flâme bleuâtre s'élever & durer encore au-delà de l'embrâsement de ses charbons & se renouveler toutes les fois que l'on en ajoutera de nouveaux imbibés du même acide marin; mais cet acide, en s'enflammant, n'a d'expansion qu'autant qu'il est uni à des substances métalliques.

L'acide marin est donc inflammable, & retenu dans des vaisseaux fer-

més , il fait une explosion considérable , ainsi que M. le Duc d'Ayen l'a exposé dans un Mémoire qu'il a présenté à l'Académie , au sujet d'un travail qu'il fit sur l'acide marin & le mars , comme M. de Laffone me l'a rapporté. Ce qui m'arriva , il y a vingt-trois ans , en est la preuve. J'avois révivifié du sublimé corrosif par la limaille de fer dans une cornue de grès , croyant cette opération plus prompte que par le procédé & l'appareil dont j'ai parlé. Lorsque je crus l'opération finie , j'ôtai le vase rempli d'eau qui m'avoit servi de récipient ; le feu qui avoit été des plus forts étoit entièrement tombé , & il ne sortoit du bec de la retorte qu'une vapeur légère qui ne contenoit plus de mercure , puisqu'elle ne blanchissoit ni l'or , ni le cuivre. En faisant cet examen , j'approchai un peu trop près

la bougie que je tenois à la main ; cette vapeur s'enflamma tout à coup, & il sortit du bec de la retorte un globe de feu qui me brûla le visage. Au même instant, j'entendis un bruit considérable, & l'explosion qui se fit, brisa la cornue & le fourneau. Cette expérience qui me devint funeste, fut pour moi une trop bonne leçon, pour répéter cette opération dans des vaisseaux trop resserrés ; ce que j'aurois certainement évité, en suivant le procédé que j'ai décrit. On peut inférer de-là que le phlogistique du mars entré en combinaison avec l'acide marin, est la cause de ce phénomène.

J'ai quelquefois observé que dans le cinquieme aludel, l'acide marin avoit volatilisé le fer, & l'avoit enduit d'une poudre jaunâtre d'un goût un peu acide, semblable à la poussiere

blanche trouvée dans le cinquieme aludel de la premiere opération. Ce phénomène paroît dépendre du plus ou moins de feu.

Cette poudre mise sur la langue, n'y fait aucune impression & est absolument insipide. Jettée sur le feu, elle s'enflamme & s'éleve rapidement, répand une flamme bleuâtre plus colorée que ne fait la poudre que j'ai nommée *Poudre mercurielle simple*. D'où l'on peut inférer qu'elle contient un peu plus d'acide marin que la premiere ; c'est pourquoi il ne faut l'employer seule qu'avec beaucoup de ménagement & dans les circonstances que je désignerai.

Le mercure coulant provenant de cette opération ainsi que de la précédente, doit être regardé comme le plus pur possible, & ne peut être soupçonné de renfermer dans son sein

aucune substance métallique. On fait que l'acide nitreux les dissout presque toutes , & que ce qui lui auroit échappé , ne peut éluder l'action de l'acide marin qui , dans la sublimation , s'unit au mercure qui abandonne l'acide nitreux. Le mercure alors précipité par l'alkali fixe qui s'empare de l'acide marin , reprend , par l'action du feu , sa forme métallique , est , sans contredit , le plus pur , & par conséquent le plus propre à passer à travers nos corps , sans les endommager. La raison & l'expérience sont d'accord sur ce point que le mercure s'évacue insensiblement par les émonctoires , après avoir circulé avec les humeurs. On ne doit donc pas craindre que dans sa course , il ait déposé des matieres nuisibles & étrangères à sa nature. Ce mercure est donc le seul qui doive être em-

ployé dans le traitement des Maladies Vénéériennes par la Fumigation , ou par les frictions.

TROISIEME OPÉRATION.

Ayant ramassé les quatre onces de mercure coulant de l'une & l'autre opération , je les ai mises dans un mortier de marbre que j'avois fait chauffer auparavant ; j'y ai ensuite ajouté quatre onces d'argille pure bien pulvérisée ; j'ai trituré ces deux substances pendant environ quatre heures , ayant eu soin de chauffer de tems en tems le mortier. Cette précaution accélère de beaucoup la division du mercure & son entière disparition. Cette division mécanique du mercure ne sert qu'à augmenter le nombre de ses molécules , & en en multipliant les surfaces , à donner au feu plus d'action , pour l'enlever & le diviser encore davantage. Cette poudre

peut être appelée *Poudre mercurielle argilleuse*.

Comme cette poudre ne contient aucune substance saline , & qu'elle n'est autre chose qu'un mercure très-divisé , elle ne peut en aucune manière offenser des organes sensibles & d'une grande délicatesse , comme les yeux , le poulmon , &c. c'est pourquoi elle peut aisément être employée dans toutes les maladies des yeux , du visage , du nez , de la bouche , de la langue , & de la gorge , & dans les phthifis naissantes. Elle sert aussi à augmenter la quantité de mercure libre , en en mêlant tantôt plus , tantôt moins aux poudres mercurielles simples & martiales qui d'ailleurs peuvent être employées seules dans les circonstances dont je parlerai. Les Maladies Vénériennes étant assez importantes pour ne devoir être traitées

que par des gens de l'Art, je n'entrerais pas dans le détail des différentes combinaisons que l'on en pourra faire. Le tempérament des malades, les symptômes & les circonstances doivent en déterminer le choix, le mélange, & en varier les doses; c'est ce que l'expérience qui ne sera pas longue à acquérir, sur-tout par des personnes déjà versées dans le traitement de ces maladies, leur apprendra facilement; c'est pourquoi je me bornerai seulement à présenter les cas particuliers dans lesquels telle ou telle poudre est préférable à telle autre.

On alléguera peut-être que la première & seconde poudre fumigatoire ne diffèrent pas du mercure doux, & qu'il doit avoir les mêmes propriétés qu'elles. Cela paroît d'abord vraisemblable; mais les expériences que j'ai

faites avec lui, n'ont pas eu, à beaucoup près, les mêmes succès ; car non-seulement il s'enflamme moins vite & monte moins rapidement, mais encore répand une odeur d'acide marin beaucoup plus abondante, & excite quelquefois la toux ; d'où j'inferre que l'acide marin y est en plus grande quantité que dans notre poudre.

Les symptômes des maladies traitées avec le mercure doux se dissipent beaucoup plus lentement. J'ai plusieurs fois été obligé de l'abandonner & de recourir à la poudre ci-dessus décrite pour terminer la guérison. Je ne puis cependant pas douter que le sublimé corrosif dissout, précipité par l'alkali fixe & sublimé, ne forme un mercure doux ; mais il y a une différence entre celui-ci & notre poudre ; car quoique sublimé quatre fois, il

répand plus d'odeur, il se pelotonne davantage, brûle plus lentement & la fumée est plus épaisse : d'ailleurs notre poudre fumigatoire contient du mercure coulant divisé en globules infiniment petits & qui tiennent cependant encore, je ne fais par quel lien, à la partie saline qui, comme on peut le voir, contient le moins possible d'acide marin.

Pour établir une comparaison exacte entre ces deux substances, j'ai sublimé notre poudre fumigatoire dans une phiole ; le mercure qui tenoit peu à la partie saline, s'est aisément attaché à la partie intérieure & supérieure de la phiole ; le sel s'est sublimé ensuite en petites aiguilles sous une forme blanche ; après avoir cassé la phiole, j'ai trouvé les aiguilles disposées vers l'axe de la bouteille & quelques globules mercuriels dispersés

çà & là ; après avoir ramassé tout ce qui tenoit aux parois intérieures , j'ai mis tout dans un mortier de marbre & l'ai bien broyé ; le mercure coulant s'est réuni de nouveau à la matière saline & la poudre étoit moins grise qu'avant la sublimation , parce qu'il s'en étoit dissipé pendant l'opération , ce qui prouve que le plus ou le moins de gris , dépend du plus ou moins de mercure coulant inhérent à la matière saline.

J'ai pris du mercure doux sublimé quatre fois ; je l'ai broyé avec du mercure coulant ; la poudre est devenue grise ; j'ai versé de l'eau dessus pour en séparer le mercure qui ne s'y étoit point uni ; après avoir décanté l'eau & séché la poudre , elle s'est trouvée semblable en couleur à la nôtre , mais elle avoit moins de volume sous le même poids , & se

pelotonnoit davantage ; mise à sublimer dans une phiole , elle a donné les mêmes phénomènes que la nôtre.

De cette comparaison, il résulte que quoiqu'il y ait une similitude apparente, cependant il y a une différence sensible en ce que , 1°. le mercure qui a été ajouté au sublimé corrosif, pour en faire du sublimé doux , est du mercure commun qui peut être plus ou moins pur.

2°. Que celui qu'on ajoute au sublimé doux , pour lui donner la couleur grise , peut être aussi impur que le premier ; par conséquent ce remède qui , au premier coup d'œil, paroîtra semblable , pourra , dans l'usage , avoir des effets différens.

Les circonstances de ma santé ne m'ayant pas permis de faire des expériences suffisantes pour en constater l'efficacité , & ne trouvant pas d'ail-

leurs plus d'économie & de facilité dans l'une que dans l'autre opération , je ne mets sous les yeux que la manière qui m'a toujours réussi , & dont on verra les effets par les guérisons énoncées dans les procès verbaux.

QUATRIEME OPÉRATION.

Liqueur Mercurielle.

Prenez demie-once de la poudre mercurielle simple ; mettez-la au fond d'un pot de terre bien vernissée ; versez dessus deux pintes d'eau distillée ; faites bouillir jusqu'à réduction de moitié , observant de placer le pot sur le feu , de manière que le foyer soit sous le fond du pot ; laissez refroidir la liqueur qui sera blanchâtre. Lorsque la résidence sera entièrement faite , vous filtrerez la liqueur plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle soit claire & lym-

pide. Elle a une saveur un peu amère.

Comme cette liqueur doit principalement servir à l'usage intérieur, il est intéressant de démontrer avec précision quelle est la quantité de sel mercuriel qu'elle contient.

1^o. Faites évaporer cette liqueur : il se formera à la surface une pellicule argentine, qui conservera sa même forme jusqu'à ce que l'eau soit évaporée ; ramassez avec soin ce qui sera au fond du vaisseau évaporatoire ; vous aurez environ huit grains d'une poudre noirâtre, qui est un sel mercuriel doux, soluble, d'un goût un peu amer. Ce sel s'humecte promptement à l'air, & est gras au toucher.

2^o. Si vous faites la même opération avec de l'eau de rivière bien filtrée, vous observerez qu'elle sera plus amère ; que la pellicule qui se

fera à la surface pendant l'évaporation, sera plus épaisse, d'une couleur grisâtre, & que l'évaporation étant faite, la quantité de sel sera beaucoup plus grande que dans la première opération.

3°. Si vous soumettez à la même ébullition dans l'eau distillée, la poudre mercurielle martiale, vous aurez le même produit que dans l'opération N°. 1, avec cette différence que la pellicule sera de couleur variée en forme d'iris où le rouge domine; ce qui pourroit donner quelques indices de la présence du fer.

4°. Si vous faites la même opération avec l'eau de riviere bien limpide, vous aurez une quantité de sel égale à celle trouvée à l'opération N°. 2. Ces poudres après l'ébullition pourront, comme avant, servir à la Fumigation.

On alléguera peut-être, que la so-

lution de ces poudres contient du sublimé corrosif. On verra clairement que cette allégation est fausse, quand on fera attention aux expériences suivantes.

1°. Si l'on verse de l'alkali fixe, dissous dans l'eau distillée, sur la solution de sublimé corrosif, aussi dissous dans l'eau distillée, la liqueur rougit, & il se fait un précipité rouge : ce précipité est donc le vrai signe qui dénote l'existence du sublimé corrosif.

2°. Si l'on verse de la même solution d'alkali fixe sur notre liqueur mercurielle, faite avec l'eau distillée, toutes choses d'ailleurs égales, la liqueur reste lymphide & ne change pas de couleur : donc elle ne contient pas de sublimé corrosif.

3°. Si vous ajoutez de la même solution d'alkali fixe, à l'eau de riviere dans laquelle on a fait bouillir
notre

notre poudre mercurielle simple, l'eau blanchira, & il se fera au fond du vase un léger précipité blanc. Si vous soumettez aux mêmes épreuves la solution de la poudre martiale, soit dans l'eau distillée, soit dans l'eau de rivière, les produits seront les mêmes que ceux de la poudre mercurielle simple; mais malgré cela, ces solutions feront d'un goût plus amer & plus désagréable que celle de la poudre mercurielle simple dans l'eau distillée: celle-ci par conséquent mérite à tous égards la préférence pour l'usage intérieur.

4°. Veut-on encore une autre démonstration qui prouve qu'il n'y a point de sublimé dans notre poudre mercurielle? on la trouvera facilement dans la comparaison du résidu, après l'évaporation de notre liqueur mercurielle, avec le résidu après l'évapora-

tion du sublimé corrosif dans l'eau distillée , lequel reste sous sa forme saline , & conserve toute sa propriété corrosive.

On demandera peut-être pourquoi il ne se fait pas de précipitation à la liqueur mercurielle faite avec l'eau distillée , tandis qu'il s'en fait une avec celle faite à l'eau de riviere. Ce phénomène paroît procéder de la terre plus ou moins abondante contenue dans l'eau de riviere , quoique très-limpide. Dans celle-ci l'alkali fixe s'unit aux différens acides combinés dans cette eau avec la terre calcaire , laquelle devenant libre , s'unit au mercure suspendu dans le liquide & se précipite avec elle sous une forme blanche. Ces sels mercuriels ainsi que les panacées & le mercure doux ne pourroient avoir d'effet qu'autant qu'ils seroient solubles. Or il vient d'être

démontré qu'ils sont si peu solubles dans l'eau distillée , qu'il faut deux mille trois cens quatre parties d'eau , pour en dissoudre une , & encore cette dissolution ne se feroit-elle pas , sans une forte & longue ébullition ; car l'eau chaude n'en dissout aucune partie.

Ces sels ne peuvent donc être dissous dans nos corps , sur-tout mêlés avec les humeurs mucueuses dont le canal intestinal est enduit , & ne peuvent passer dans la circulation qu'à la faveur d'un liquide très-abondant.

De cette analyse , il résulte que pour l'usage intérieur , notre liqueur mercurielle est préférable au sublimé corrosif par les raisons ci-devant détaillées. Elle sera donc d'un grand secours dans les maladies rebelles & opiniâtres dont le siège principal sera dans les visceres ; elle sera encore

d'une très-grande utilité dans les gonorrhées de l'un & l'autre sexe. On pourra en faire prendre depuis une once jusqu'à quatre & même plus dans quelque boisson appropriée & convenable aux circonstances de la maladie.

Comme chaque once de cette liqueur ne contient qu'un quart de grain de mercure, on sera toujours assuré de la quantité qu'on aura donnée, par la quantité d'eau qu'on aura fait prendre : car à quelque ébullition qu'on soumette la poudre mercurielle simple dans l'eau distillée, il ne s'en dissoudra pas plus de huit grains par pinte. On pourra donc avec sécurité en donner aux malades sans avoir à redouter le soulèvement de l'estomac ou des douleurs sourdes dans les entrailles, des foibleffes, des syncopes, effets ordinaires du sublimé corrosif

donné même à la plus petite dose.

D'ailleurs cette liqueur peut servir encore à bassiner les playes, sans y faire le moindre escarre. On peut aussi s'en servir en injection, soit dans du vin miellé, soit dans l'eau d'orge, &c.

Quoique cette liqueur mercurielle mérite à tous égards la préférence sur le sublimé corrosif, je ne conseille cependant pas de la regarder comme un remède antivénérien unique pour les adultes, comme on l'a fait du sublimé corrosif, mais de s'en servir comme d'un remède auxiliaire dans des maladies opiniâtres, en employant d'ailleurs les différentes poudres fumi-gatoires, comme nous le dirons. Il est cependant naturel de penser que cette liqueur pourroit être de la plus grande utilité pour les enfans du premier âge attaqués du mal vénérien, & que peut-être elle pourroit seule

suffire dans bien des cas où la Fumigation ne pourroit pas avoir lieu.

Quoique je croye avoir suffisamment démontré qu'il n'y a pas de sublimé corrosif dans notre liqueur mercurielle, je suis bien éloigné de penser que j'aye développé toute la théorie des phénomènes que présente cette analyse, dont la solution aux difficultés qu'elle offre est réservée à des personnes plus éclairées que moi.

C H A P I T R E X.

Usage des différentes Poudres Fumigatoires.

DANS toutes les maladies qui affectent la peau, comme pustules, chancres, rhagades, poreaux, condylômes, crêtes, je me sers de la poudre mercurielle martiale, à la dose

depuis un gros jusqu'à deux. Dans les commencemens , je laisse un jour d'intervale , & si la bouche ne s'échauffe pas , que les gencives ne se tuméfient pas , & ne deviennent pas sensibles , je continue deux jours de suite , & laisse reposer un jour. Lorsque les maladies extérieures sont presque dissipées , je donne la poudre mercurielle simple , depuis un gros jusqu'à deux , observant toujours les effets du remede , pour les accélérer , ou les retarder. Je continue ainsi jusqu'à l'entière disparition des symptômes & même au-delà , suivant en cela ce que l'expérience a admis comme regle dans la méthode des frictions.

Dans les maladies des yeux , du visage , de la gorge , je commence par la poudre mercurielle argilleuse , d'abord à la dose de demi-gros , & en

suivant la regle déjà prescrite , j'augmente insensiblement jusqu'à la dose d'un gros. Je ne borne pas la cure à cette Fumigation locale ; j'en donne une à toute l'habitude du corps immédiatement après , & la dose est moins forte , ayant égard à la dose déjà donnée.

Dans les commencemens des phthies véroliques , je me fers d'abord avec succès de la même poudre mercurielle argilleuse , & je passe insensiblement à la poudre mercurielle simple , principalement si les crachats purulens & sanguinolens ne changent point de nature & qu'il n'y ait point de diminution dans les autres symptômes. Dans les engorgemens glanduleux , dans les bubons endurcis , dans les tumeurs aux testicules avec ou sans suppuration , la poudre mercurielle martiale m'a toujours mieux réussi.

Dans les anchiloses, exostoses véroliques, la même poudre mercurielle martiale m'a toujours paru préférable, principalement quand les douleurs sans inflammation étoient très-violentes, mais lorsqu'elles étoient apaisées, je la mêlois avec succès, à parties égales, avec la poudre mercurielle argilleuse.

Dans les écoulemens vénériens chez les femmes, lorsque l'inflammation sera en partie dissipée, on se servira avec succès de la poudre mercurielle simple : cette Fumigation ne sera que particulière, la malade étant placée sur le chevalet qui sera décrit ci-après.

Les Maladies Vénériennes dont les femmes sont attaquées, offrent moins de difficultés, pour être guéries par cette méthode, que par toute autre. J'ai vu des maladies très-considérables à la matrice, telles que des excrois-

fances autour de l'orifice , des tumeurs dures , inhérentes à son corps même , & quelquefois ce viscere si volumineux , qu'il s'étendoit jusqu'à l'ombilic , symptômes accompagnés de douleurs violentes & d'écoulemens très-abondans , signes pathognomoniques de la vérole la plus caractérisée : j'ai vu , dis-je , ces maladies guérir par la Fumigation que je propose. J'observerai seulement que lorsque la grandeur des symptômes est diminuée , on peut donner la Fumigation , soit avec la poudre mercurielle simple dans les cas indiqués , soit avec la poudre mercurielle martiale , dans les autres circonstances , mêlée à moitié avec la poudre mercurielle argilleuse , & continuer ainsi jusqu'à parfaite guérison. S'il se rencontroit quelque cas où l'on crût la salivation indispensablement nécessaire , ce que j'ai très-rare-

ment vu , on pourroit facilement la procurer , en donnant plusieurs jours de suite la Fumigation à une dose plus forte que celle qui est prescrite. Il est très - important d'observer qu'il faut répandre la poudre sur toute la surface du feu , afin qu'elle puisse s'enflammer en même tems ; car autrement , si elle tomboit en une seule masse , une partie s'enflammeroit , & l'autre partie roulant sur les charbons par son poids , tomberoit à travers le grillage , ne s'enflammeroit pas , & rendroit la Fumigation imparfaite.

Dans les gonorrhées rebelles , on se sert quelquefois avec utilité des frictions ; mais le frottement que l'on fait sur le périnée & le long de l'urethre , blesse souvent ces organes , y excite de la phlogose & de l'inflammation , & loin de diminuer l'écoulement , le rend beaucoup plus confi-

dérable. La Fumigation faite avec la poudre mercurielle simple, m'a paru dans ce cas bien préférable à la friction, en ce que le mercure pénètre facilement ces parties, sans le moindre frottement, fond & amollit les duretés répandues dans le canal de l'urethre : bientôt la matiere devenant de jour en jour plus blanche & plus épaisse, annonce une prochaine guérison, aidée de boissons appropriées & du régime convenable.

La Fumigation avec la poudre mercurielle martiale, est de la plus grande utilité dans les fistules au périnée survenues à la suite de gonorrhées anciennes. Elle n'est pas moins efficace dans le gonflement des glandes prostatées imbibées d'une humeur vérolique, d'où procèdent souvent des stranguries & rétentions d'urine. Dans ces circonstances, l'usage du bain qui paroît

indiqué, loin de diminuer ces glandes, les gonfle encore davantage. Après plusieurs Fumigations, on peut tenter l'usage des bougies; & en employant l'un & l'autre moyen, on parvient à une guérison radicale.

Combien de femmes, après avoir couru des hazards, ou menant une vie régulière avec des maris libertins, sont incommodées d'écoulemens abondans & de couleurs variées, sans en connoître la source? Combien d'autres femmes, après des gonorrhées traitées le plus méthodiquement, conservent encore un écoulement qu'elles n'avoient pas, avant de contracter le mal? Cet écoulement sous le nom de fleurs blanches, se communique quelquefois, & souvent le vice caché & peu actif ne cause de grands désordres chez elles que dans le tems critique, qui leur est communément fu-

nefte. Ayant été fouvent consulté fur ces fortes d'incommodités , & ayant connu par le récit qu'il pouvoit y avoir dans ces écoulemens quelques vestiges du Mal Vénérien , j'ai employé avec succès la Fumigation avec la poudre mercurielle simple , quelquefois avec la mercurielle martiale , comme un peu plus active. Les demangeaisons , les picottemens , les élancemens & les excoriations que l'humeur âcre causoit à la vulve , se sont apaisées ; l'écoulement coloré est devenu blanc , & a été insensiblement supprimé.

Dans les exostoses douloureuses ; dont les bras , les jambes & les côtes sont quelquefois affectés , il n'est pas possible d'appliquer des frictions sur ces parties trop sensibles , sans y exciter de vives douleurs. Les anchyloses véroliques avec gonflement doulou-

reux , ne permettent pas qu'on les frotte impunément , sans crainte d'exciter de violentes inflammations dans ces articulations malades. Dans ces circonstances , la Fumigation est le seul moyen dont on puisse se servir pour détruire le virus dont les cellules osseuses , les cartilages , les capsules articulaires sont imbibées. Non-seulement la vapeur mercurielle les pénétrera aisément sans qu'il soit nécessaire de les froter , & l'on évitera les graisses destinées à tenir le mercure divisé , qui bouchent les pores de la peau : dans ces cas cependant , quoique la Fumigation frappe en même tems toutes les parties du corps , celles qui sont particulièrement malades n'exigent pas moins des Fumigations locales.

Le vice Vénérien se trouve quelquefois , pour ainsi dire , cantonné dans

une partie glanduleuse, ou dans des follicules, & y réside souvent pendant long-tems avant de se développer, pour produire les symptômes caractéristiques de la Vérole. La vapeur mercurielle appliquée sur ces parties, détruit & anéantit le germe du mal, & par-là empêche son développement ultérieur. Comme le mercure pénètre aisément ces parties endurcies, on n'est pas obligé de les froter, & par conséquent on ne repousse point, comme par la friction, dans le torrent de la circulation, une humeur qui a croupi, qui conserve encore toute sa virulence & qui peut se déposer ailleurs.

Souvent, dans des maladies d'obstruction, où je soupçonnois un virus Vénérien, je n'ai pas voulu hazarder la Fumigation, à moins d'avoir acquis quelque certitude par l'aveu des malades :

lades : ce n'est pas que j'en redoutasse les effets , mais je ne voulois pas m'en servir dans des cas très douteux, où son inefficacité eût pu donner atteinte à la confiance qu'il est essentiel de conserver à un remède utile dans des circonstances non équivoques. Comme tous les Médecins peuvent juger à présent du bon ou du mauvais effet que peut produire, dans les maladies de glandes & d'obstructions, un remède aussi pénétrant à la fois, & aussi doux, ils penseront peut-être comme moi, qu'on peut s'en servir, sans offenser la réputation des malades, ni leur délicatesse, par tout où il y aura quelque suspicion de virus Vénérien.



CHAPITRE XI.

De la préparation du Malade , du régime & des pansemens.

QUOIQUE la méthode que je propose soit simple & facile , pour guérir les Maladies Vénériennes , elle exige cependant des précautions comme les autres , tant pour la préparation du malade , que pour ce qui regarde les pansemens & le régime.

Dans les véroles récentes , on peut d'abord administrer la Fumigation , en prescrivant au malade un régime délayant , des alimens simples & doux , & se comporter à cet égard comme dans la méthode des frictions par extinction.

Mais s'il y avoit phimosis , paraphimosis , ou bubon phlegmoneux ,

après avoir fait quelques saignées ; modéré la grandeur de l'inflammation par des cataplasmes émoliens, & fait les opérations que la Chirurgie exige, on donneroit la Fumigation immédiatement après. On la continueroit tous les jours, ou tous les deux jours, jusqu'à ce que les symptômes fussent dissipés & même au-delà. Cette loi qui est générale dans la méthode des frictions, doit être commune à celle de la Fumigation.

S'il y avoit des playes ou des ulcères, on auroit soin que la vapeur mercurielle touchât ces parties. Au sortir de la boîte, on feroit les pansemens tels qu'on a accoutumé de les pratiquer dans la méthode des frictions.

Cependant on s'abstiendra le plus qu'il sera possible des médicamens gras, tels qu'onguent, beaume, &

emplâtre , sur-tout pour les chancres ,
poreaux , rhagades , crêtes ou condylômes qu'un Chirurgien expérimenté
traitera suivant les regles de l'Art ,
soit en extirpant les poreaux & tou-
chant leur racine avec la pierre infer-
nale , ou l'eau mercurielle , soit en
coupant ou déracinant les crêtes ou
condylômes s'il le juge à propos , &
on apportera tous les soins à laver
fréquemment ces parties avec une
décoction de racine de guimauve , à
laquelle on aura ajouté notre liqueur
mercurielle , & même on pourra l'em-
ployer seule.

Dans toutes les maladies locales
qui exigent des pansemens , je suis
dans l'usage de donner des Fumiga-
tions particulieres , avant l'applica-
tion des topiques. La dose de la pou-
dre mercurielle simple est depuis dix-
huit grains jusqu'à demi-gros. Je di-

rige la vapeur mercurielle par le moyen d'un tube ou droit , ou recourbé , suivant le besoin , dont la partie large en forme d'entonnoir reçoit la fumée de la poudre jettée sur le feu ; cette opération se fait principalement aux pansemens du soir , si le malade a reçu le matin une Fumigation générale.

Comme les Maladies Vénériennes sont très-graves de leur nature , & intéressent doublement la société par leur caractère contagieux , il est de la plus grande conséquence qu'elles soient traitées par des personnes de l'Art ; c'est pourquoi je m'abstiens d'entrer dans de plus grands détails , ne voulant ni enhardir les malades à se traiter eux-mêmes , ni mettre dans les mains des Charlatans des notions qui , isolées & séparées des principes qu'ils ignorent , pourroient devenir

funestes aux malades qui auroient recours à eux.

CHAPITRE XII.

Avantages de cette Méthode sur les autres.

J'OSE me flatter que cette méthode réunissant la facilité à la sûreté , pourra contribuer à conserver la Population , & à l'améliorer dans les races futures. Il peut donc y avoir , pour l'Etat , une économie en hommes , & certainement il y en aura en dépense dans le traitement des Troupes.

La plus grande partie des Maladies Vénériennes dont les Soldats sont attaqués , pourra être traitée dans les cazernes par les Chirurgiens Majors des Régimens , sans qu'on soit obligé

d'envoyer les malades aux Hôpitaux, à l'exception de ceux qui sont retenus au lit par des maladies locales, ou qui ont besoin d'opération. Or, dans le nombre des malades, on n'en peut guères compter plus d'un sixieme qui soit dans ce cas. Par conséquent la dépense sera moindre de cinq sixiemes, car on ne doit pas regarder comme dépense la valeur du remede qu'on employera pour les guérir. On épargnera donc beaucoup de journées de Soldats dans les Hôpitaux, beaucoup en médicamens qui seront bornés à quelques médecines communes, & beaucoup plus en linge, tant chemises que caleçons. On aura l'avantage plus intéressant encore de voir les malades dans l'usage même du remede, reprendre des forces, du sommeil, de l'embonpoint, & se trouver promptement en état de faire leur service.

On peut aussi employer ce traitement en campagne , toutes les fois que les malades n'ont point de ces genres de maux qui assujettissent à garder le lit. Les Chirurgiens Majors des Régimens pourront facilement fumer les Soldats qui n'auront que des chancres , des bubons , des porreaux & des véroles naissantes ou légères.

Comme les malades peuvent aller à l'air libre pendant qu'ils font usage de la Fumigation , elle est , par cela seul , préférable aux frictions , même données par la voye de l'extinction , puisqu'il est démontré par l'expérience que dans ce traitement , on ne peut pas toujours s'exposer impunément à l'air.

Dans le grand nombre de malades que j'ai traités gratuitement chez moi , j'ai vu beaucoup de Manouvriers ,

des Artisans & des Domestiques, qui venoient de très-grand matin recevoir la Fumigation, & alloient ensuite à leur ouvrage : les froids les plus rigoureux, l'intempérie des saisons, les chaleurs de l'Été n'opposoient aucun obstacle à leur guérison.

Lorsque les malades auront des Véroles compliquées de scorbut, d'humeurs froides, d'exostoses scrophuleuses, de dartres antérieures à la Vérole, &c. on alliera à la Fumigation, les anti-scorbutiques, les apéritifs, les martiaux, les sudorifiques, & tous les remèdes appropriés aux circonstances. On agira donc à cet égard, comme on avoit coutume de le faire, en traitant la Vérole par les frictions. Si l'on rencontre de ces maladies rebelles, de ces cas singuliers dans lesquels on a vu réussir quelques remèdes mercuriels donnés intérieure-

ment après l'usage des frictions, on pourra s'en servir avec précaution, après avoir donné un nombre suffisant de Fumigations, capables de détruire le vice vérolique qui est entré, pour ainsi dire, en combinaison avec les autres causes. Dans les circonstances où les malades auroient en même tems besoin de bains & de frictions, la Fumigation sera de la plus grande utilité, puisqu'ils pourront dans la même journée se baigner & recevoir la vapeur mercurielle; avantages qu'ils ne peuvent avoir dans les frictions, puisque la pommade dont la peau est couverte, s'oppose à l'efficacité du bain. On pourra donc employer l'un & l'autre moyen dans les maladies de la peau, comme dartres qui ont précédé la Vérole ou autres affections cutanées qui lui sont conjointes, dans lesquelles les frictions sont presque impraticables.

Le procédé de la Fumigation , que nous venons de voir préférable à tous égards , est le seul par lequel on puisse appliquer le mercure à certaines parties , telles que les parties génitales chez les femmes , & chez les hommes le scrotum. Quelles difficultés n'écarte-t-il pas , lorsqu'il s'agit d'étendre la pommade mercurielle , sur une peau dartreuse , inégale & flasque , surtout dans les personnes qui ont essuyé de grandes maladies , & qui , de grasses qu'elles étoient , sont devenues très-maigres. On n'applique pas non plus la pommade mercurielle sans beaucoup d'inconvéniens , sur les parties couvertes de poil ; car , quelques précautions que l'on prenne , on peut exciter des demangeaisons , des érépelles , l'inflammation & la fièvre qui en est la suite , accidens qui empêchent de continuer les frictions , &

par conféquent retardent la cure : mais la vapeur mercurielle s'applique en même tems à toute l'habitude du corps , & devient par-là une friction univerfelle. La Fumigation a donc encore cet avantage fur les frictions, en ce que chaque partie extérieure du corps reçoit une petite portion de mercure dans la plus grande division poffible , & incapable de furcharger la partie qu'elle touche , tandis que dans la friction , la partie frottée reçoit à elle feule & fupporte tout le poids du mercure qui , dans la Fumigation , eft distribué à toute la furface du corps.

D'ailleurs on ne frotte jamais avec la pommade le ventre , la poitrine , ni le col. Dans l'autre procédé au contraire , le mercure touche fans le moindre danger toutes ces parties , & l'air que le malade respire , chargé

de la même vapeur, s'introduit dans le poulmon, sans y exciter la moindre sensation incommode. J'ai même vu des phtysies véroliques du premier, & quelquefois du second degré, guérir par l'aspiration de cette vapeur mercurielle.

Que l'on traite la Vérole par la fumigation ou par les frictions, la cure n'est en général ni plus ni moins longue. Dans toutes les méthodes les malades pourront n'être pas guéris, pour n'avoir pas continué assez longtemps le remède. Tout le monde fait que la variété des tempéramens, l'ancienneté du mal, son plus ou moins d'activité, doivent apporter des variations dans la cure, & qu'on ne parviendra jamais à une cure radicale, qu'autant que le mercure aura pénétré toute l'habitude du corps, & aura été entraîné par les révolutions

multipliées & totales de la circulation qui, dans les uns font plus promptes, & dans les autres plus tardives; car il est certain que dans les personnes grasses, dont les fibres sont lâches & molles, les révolutions sont plus lentes que dans les personnes maigres. L'âge & le sexe apportent encore des différences à l'action du remède : regle commune, encore un coup, aux frictions & à la Fumigation. Tout ce que je crois pouvoir dire de particulier à cette dernière, c'est que dans quelques circonstances que ce puisse être, elle ne sera jamais continuée aussi longtemps que par extinction.

Dans les ulcères à la gorge, qui rongent souvent la luette, le voile du palais, les amygdales, les péristaphylins, & qui quelquefois s'étendent jusqu'à l'épiglotte, causent la raucité, & donnent même une extinction to-

tale de la voix , tous fymptômes de la Vérole la plus caractérisée , la Fumigation est très-salutaire ; elle calme , adoucit , & arrête promptement les progrès du vice vénérien ; car on fait avec quelle rapidité ces parties molles font rongées ou détruites , & que les os minces peu recouverts de parties charnues , s'y carient bientôt. Les frictions données en pareil cas sont souvent plusqu'infructueuses , car le mal s'accroît sous l'usage du remède. Si le mercure introduit dans la masse du sang , & porté dans ces parties ulcérées y aborde avec violence , il y cause des délabremens considérables ; il forme des gonflemens dans les glandes du voisinage , & des escares ; & les malades souvent sont suffoqués par la pourriture qui s'en détache.

Cette nouvelle Fumigation l'emporte de beaucoup sur les frictions

dans les ulcères qui viennent aux aîles du nez & dans les narines & concrétions polypeuses qui s'y forment, dans le gonflement des os de la pommette & des os du crâne. Les douleurs intolérables qui accompagnent ces symptômes, sont promptement apaisés par le contact de la vapeur mercurielle qui les frappe, & en peu de jours on voit ces accidens redoutables diminuer.

On a été forcé quelquefois de se servir du cinnabre en Fumigation, dans de pareilles circonstances ; mais cette préparation dont tout le monde connoît les funestes effets, ne peut être mise en parallèle avec notre remède fumigatoire : celui-ci qui est sans odeur, peut être appliqué à toutes les parties de la tête à laquelle il n'est pas possible de faire de frictions ; je l'ai même employé avec beaucoup de succès, dans

dans les ophthalmies véroliques venues
 à la suite de gonorrhées supprimées ;
 Les paupières tuméfiées , le sac lacrymal gonflé , la conjonctive boursoufflée , & la cornée transparente devenue plus épaisse , menaçoient les yeux d'une ruine prochaine , par l'action corrosive de l'humeur vérolique dont toutes ces parties étoient imbibées. Après les avoir humectées par des lotions adoucissantes , & modéré la violence de l'inflammation & des douleurs par quelques saignées , j'exposois avec sécurité ces parties malades à la vapeur mercurielle , & en fort peu de jours , les symptômes diminuoient. Je ne bornois pas toute la cure à cette application locale ; je la rendois générale , & les malades guériffoient heureusement , sans voir reparoître d'écoulement par l'urèthre , comme cela arrive fort souvent dans les autres méthodes.

On desire depuis long-tems un remède préservatif contre les Maladies Vénéériennes : l'art l'a-t-il en sa puissance ? c'est ce que je ne crois pas. Mais je pense que la Fumigation prise immédiatement après le commerce impur par lequel on s'est exposé au danger , peut en avoir l'effet. Je ne puis pas douter que le mercure dans cette division, qui est la plus grande possible , n'ait une action efficace sur un miasme vénérien récemment insinué dans les pores, & qui n'a pas eu le tems de parvenir dans la masse du sang ; & qu'il n'opère avec énergie sur un principe de maladie qui n'est pas encore généré , lui qui peut détruire & anéantir les symptômes mêmes les plus horribles de la Vérole.

C'est donc probablement une espèce de préservatif ; mais je n'en ga-

rantis pas la certitude. Cependant ; comme il n'exige qu'un régime doux, qu'il n'affujettit à aucun remède intérieur, à aucune retraite, & qu'il est indépendant des saisons, je crois qu'aucun de ceux qui auront eu un commerce suspect, n'hésitera à en faire usage.

Un autre avantage, c'est le secret : on se dérobe à la curiosité indiscrete des domestiques, à la vigilance de ceux dont on redoute l'inspection ; par ce moyen les fautes seront couvertes d'un voile épais, & la bonne intelligence sera maintenue dans les familles.

Les remedes des Charlatans ont fait presque autant de mal, que le mal vénérien lui-même. Ne seroit-il pas possible au Gouvernement d'arrêter, par de sages dispositions le progrès de ce fléau destructeur de la population? Il

me semble que , sans surcharger l'Etat , on pourroit faire des établissemens dans les principales villes du Royaume , pour préparer aux Citoyens des secours efficaces & peu dispendieux. Jusqu'ici les Provinces & la Capitale elle même en ont été privées. Il n'y a que Bicêtre où l'on traite gratuitement les indigens ; mais que cette ressource est foible à proportion du grand nombre de malheureux qui s'y présentent , & combien périssent avant de pouvoir y être admis ? Par une méthode aussi simple que celle que je propose , on pourra conserver à peu de frais une foule de Citoyens , qui par leur industrie dédommageront l'Etat de la foible dépense qu'il aura faite pour eux , & on arrêtera la propagation d'un mal qui se perpétue faute de secours.

II Quelle commodité n'aura pas cette

méthode pour les nourrices qui allaitent des enfans malades , pour les femmes enceintes & pour des enfans qui engendrés au sein de la débauche , apportent presque en naissant les marques honteuses de la source impure de leur origine.

On ne peut à ce premier âge , sans les exposer au plus grand péril , leur donner le sublimé corrosif. Les frictions sont impraticables : la texture de leur peau trop délicate , & l'urine qui la mouille continuellement , forment un obstacle insurmontable. La vapeur mercurielle est donc le seul moyen capable de les garantir d'une mort inévitable.



C H A P I T R E X I I I .

Du Traitement mixte.

JE veux faire une dernière observation touchant la préférence du mercure appliqué à l'extérieur du corps, sur toutes les autres manières de l'administrer.

De grands Praticiens ayant commencé des traitemens par les pilules de Keyser, & les voyant insuffisantes, pour extirper radicalement un ancien virus, ont employé avec quelque succès les frictions, pour accélérer l'effet du remède intérieur. Cette sage pratique a quelquefois produit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. On a moins forcé sur l'usage des pilules, & les accidens ont été moins grands. On s'en est aussi servi dans l'usage du sublimé corrosif. Les symptômes du

mal Vénérien se font plus promptement appaisés , les fonctions de la nature ont été moins dérangées , & les malades ont éprouvé moins de désordres.

Est-ce au sublimé ? est-ce aux pilules de Keyser que l'on doit ces guérisons ? Il est évident , par tout ce que j'ai dit , & que tout le monde connoît , que sans les frictions , les maladies eussent été plus longues , plus difficiles à guérir , & les corps plus délabrés. C'est donc aux frictions qu'on les doit principalement. Le mercure appliqué à l'extérieur du corps est donc le plus sûr moyen , pour obtenir une cure radicale ; mais s'il se rencontre quelques maladies rebelles & difficiles qui exigent un traitement mixte , il faut au moins le dépouiller des inconvéniens qu'il entraîne après lui , tant qu'il y entre

de ces fels mercuriels dont nous venons d'exposer les ravages ; & si nous devons donner du mercure intérieurement, donnons la liqueur mercurielle ci-devant décrite, ou feule, en y ajoutant quelque sirop, ou mise dans quelque ptifanne convenable à la maladie ; c'est ce que j'ai fait moi-même, très-rarement à la vérité, lorsque croyant devoir accorder aux circonstances un traitement mixte, j'ai donné deux, trois ou quatre onces de cette liqueur, bien entendu que ce remede n'étant qu'auxiliaire, je n'en exposois pas moins les malades à la Fumigation.

Je crois avoir rempli l'objet que je me suis proposé dans ce petit Ouvrage. Je souhaite qu'il puisse faire tout le bien que j'ai lieu d'en attendre, d'après tant d'épreuves constamment heureuses.

Je devois encore à mes Conci-
toyens ce gage de l'amour que je
leur ai porté , & des efforts que j'ai
faits en tout tems , pour les soulager
dans leurs maux. D'autres parcou-
rant la même carrière , pourront ,
peut-être , aller plus loin que moi ,
dans leurs découvertes , & trouver
des moyens plus faciles que cette
nouvelle méthode. Je les exhorte à
prendre toujours l'expérience pour
guide , & à soumettre leurs cures à
l'épreuve du tems , qui seul a le
droit , ou de reclamer contre les in-
novations , ou de décider en leur
faveur.



CHAPITRE XIV.

Description de la boîte propre à donner la Fumigation , & du chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un & de l'autre sexe.

LES Anciens se servoient pour donner la Fumigation , de la tente ou pavillon dont j'ai fait mention : le malade qui étoit placé deffous , respiroit la vapeur des poudres ou pastilles qu'on jettoit sur le feu. Cette fumée souvent trop épaisse & chargée de parties arsénicales & corrosives , lui ôtoit la respiration , avant que toute l'habitude du corps en fût environnée. Quelquefois il avoit la tête dehors ; mais la vapeur passant avec facilité à travers l'étoffe qui formoit la tente , n'avoit pas le temps de s'appliquer au corps ,

& le malade en respiroit toujours assez pour en être violemment incommodé.

Pour éviter tous ces inconvéniens, & réduire à une méthode constante l'application du mercure à toute l'habitude du corps, j'ai fait construire une machine dont voici la description sommaire.

Cette machine est une espèce de boîte en quarré long, dans laquelle le malade est renfermé, & assis sur un siege percé & mobile, par le moyen de cremaillères, lequel peut être haussé ou baissé, à raison de la taille plus ou moins grande des malades.

Le plancher qui est au-dessous est percé d'un trou quarré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la poudre fumigatoire.

Au niveau de ce plancher, à l'un

des côtés de la boîte, est une ouverture à coulisse, par laquelle on jette la poudre sur le feu.

Au haut de la boîte est aussi une ouverture à coulisse pour le passage du col, laquelle étant fermée par la piece qui s'y ajuste laisse la tête en dehors. Pour que la vapeur soit plus long-tems retenue dans la boîte, on observera d'entourer lâchement le col du malade avec une serviette.

Lorsqu'il s'agira de donner des Fumigations particulieres aux parties génitales de l'un ou de l'autre sexe on se servira du chevalet dont les proportions, ainsi que celles de la boîte sont désignées avec précision, au moyen d'une échelle, dans les planches première & seconde.

On trouvera représenté sur les mêmes planches le fourneau pour la boîte & celui pour le chevalet.

*Disposition du lieu propre à donner
la Fumigation dans les Hôpitaux.*

POUR éviter les inconvéniens qui pourroient arriver à ceux qui administreroient la Fumigation à un grand nombre de malades à la fois, il est nécessaire que le lieu soit disposé de façon qu'il y ait à chaque extrêmité de la pièce au dessous du plat-fond, une croisée ou ouverture, pour que la vapeur mercurielle soit entraînée par le courant d'air : cette croisée se fermera ou s'ouvrira suivant le besoin. Il sera nécessaire aussi de séparer la pièce, suivant sa longueur, par une cloison ; à chaque extrêmité de laquelle on pratique une porte.

On adossera les boîtes contre cette cloison, de manière que les ouvertures qui sont au niveau de leur plancher, répondent à de pareilles ouvertures

pratiquées dans la cloison, à chacune desquelles sera ajustée une coulisse avec une trape qui se lèvera & se baiffera facilement. On pourra si l'on veut dans cette pièce construire en maçonnerie des machines propres à recevoir la Fumigation, suivant les proportions que j'en ai données.

AVERTISSEMENT

Sur les Procès-Verbaux qui suivent.

QUELQUE rassuré que je pusse être par une si longue expérience du succès de ma méthode, je n'ai voulu cependant la donner au Public, qu'après en avoir exposé les effets sous les yeux des Maîtres de l'Art des deux classes, & en présence de plusieurs Officiers généraux.

Pour remplir ces vues, j'établis au

mois d'Août 1772, un hôpital privé, où je reçus, logeai, nourris, entretins à mes frais, & guéris les malades désignés aux Procès-Verbaux qui suivent, & à la visite desquels j'invitai,

M E S S I E U R S ,

De Vernage, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Belleteste, ancien Doyen de la Faculté & Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Bercher, ancien Doyen de la Faculté, ancien premier Médecin de l'armée du Rhin, & premier Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Munier, Docteur en Médecine & Médecin des Invalides.

Mac-Mahon, ancien Médecin des Hôpitaux de l'armée & Médecin de l'Ecole Royale Militaire.

Hosty, Docteur-Régent de la Faculté.

Maloet, Médecin de Mesdames & Médecin de l'Hôpital de la Charité.

Le Thieullier, Doyen de la Faculté.

Thierry de Buffy, Médecin de l'Hôpital de la Charité.

Dumangin, Docteur-Régent de la Faculté.

Vicq-d'Azir, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine & de l'Académie Royale des Sciences.

Lalouette fils, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, chargé par moi de l'administration de ce petit Hôpital.

Moreau, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu.

Du Fouarre, Chirurgien-Major des Gardes Françaises.

Sabatier, Chirurgien Major des Invalides.

Pipelet

Pipelet de l'Académie Royale de Chirurgie.

Majault , premier Chirurgien de M. le Comte d'Artois , de l'Académie Royale de Chirurgie.

Chambon , Chirurgien de l'Hôpital des Gardes Françaises.

Silvy , Chirurgien des écuries de la Reine , chargé de la partie chirurgicale dudit Hôpital.

Lesquels ont visité les malades nommés aux Procès-Verbaux , à leur entrée audit Hôpital , pendant le cours du traitement & à leur sortie , après la guérison , & du tout ont dressé les Procès-Verbaux d'entrée , de sortie & de guérison.

Entre les Officiers Généraux qui ont bien voulu être témoins de ce traitement , je ne nommerai que ceux qui m'ont permis de les citer.

MESSIEURS,

Le Comte d'Hérouville.

Le Marquis de Roquépine.

Le Comte de Saluces.

Le Chevalier d'Arcy.

Le Chevalier de Bongard.

Le Chevalier d'Elbé.

On doit observer au Lecteur que ces Procès-Verbaux ne sont autre chose que des rapports écrits sur le champ, sous la dictée des malades. Aujourd'hui que je crois devoir les joindre à ma méthode, pour la satisfaction du Public, je n'ai garde de me permettre la moindre correction, parce que je ne pourrois le faire sans violer une sorte de respect qu'on doit à des actes de cette nature.

Si je supprime les noms des malades inscrits dans les originaux, j'ai cru

devoir le faire par égard pour eux,
& pour ne pas rendre public un se-
cret confié à la discrétion due à mon
état.

PROCÈS-VERBAUX D'ENTRÉE.

Entrée du Mardi 21 Août 1772.

ETIENNE âgé de 19 ans,
malade depuis sept mois, eut d'abord
une chaudepisse qui coula pendant
douze jours. L'écoulement une fois
cessé, il s'exposa de nouveau. Il lui
survint un phimosis avec un bubon
qui subsiste encore avec beaucoup
de dureté, & un chancre considéra-
ble faisant une excavation qui s'étend
jusqu'à la couronne du gland.

LOUIS âgé de 21 ans, eut
une chaudepisse, il y a neuf mois qui

coula pendant un mois & pour laquelle il n'a fait aucun remede. Sont survenues ensuite des pustules par toute l'habitude du corps dont il ne reste que quelques-unes au scrotum & à la racine de la verge.

Pendant les quatre mois qui suivirent la suppression de l'écoulement, il fit usage de pilules au nombre de dix par jour & de ptisannes qui l'évacuerent avec de grandes coliques. Malgré ces remedes les glandes maxillaires se sont engorgées ; une de ces glandes a suppuré & une autre a une fluctuation sensible.

Il y a aussi des excoriations à la couronne du gland & il sent des douleurs nocturnes.

JOSEPH. . . . âgé de 40 ans, a eu il y a douze ans, des chancres & bubons dont il fut guéri. Il y a quatre

ans , il eut une chaudepisse & des chancres pour lesquels il s'est fait traiter , & dont il s'est cru guéri :

Sans s'être exposé de nouveau , il lui survint des douleurs sourdes dans la jambe droite , qui insensiblement font augmentées , & il a paru une exostose dans la partie moyenne & inférieure du tibia ; douleurs dans les membres & aux reins ; depuis quinze jours il y a douleurs à l'oreille droite , & écoulement purulent ; les gencives gonflées , suspicion de scorbut.

JEAN-BAPTISTE. âgé de vingt-deux ans , eut il y a quatre ans , une chaudepisse cordée ; il rendit du sang , & il ne fut pas traité. L'écoulement subsista pendant deux ans , pendant lesquels il vécut avec une femme ; ensuite l'écoulement s'arrêta sans aucun remède. Il lui survint des puf-

tules par toutel'habitude du corps, qui furent suivies d'une fièvre quotidienne qui dura huitmois, avec gonflement à la ratte & autres parties adjacentes, lequel a subsisté dans le même état, jusqu'à il y a un mois qu'il a sensiblement augmenté, de maniere qu'il forme aujourd'hui une tumeur très-considérable : nota que cette tumeur peut n'être pas vérolique.

Il s'est exposé au mois d'Octobre dernier, & la chaudepisse a reparu avec des poireaux. L'écoulement étant cessé sans remédes, il se hazarda de nouveau. Depuis un mois il a paru un bubon dans l'aîne gauche, avec engorgement dans les glandes du voisinage. Il y a aussi un chancre considérable rongant la partie supérieure du gland; insomnies, douleurs par tout le corps.

HENRI. âgé de 42 ans, eut, il y a dix ans, une chaudepisse qui tomba dans les bourses ; il passa les remèdes à Bicêtre, & il guérit.

Renvoyé à Bicêtre pour maladie de l'urethre qui exige des bougies avant de pouvoir être traité.

Au mois de Février dernier, il gagna une chaudepisse & des chancres, lesquels n'ont pas été traités. Il a actuellement un paraphimosis avec étranglement, boursoufflement & deux chancres dont un rongé une partie du gland, & l'autre sur le prépuce qui est renversé. Dans l'aîne gauche, une glande mobile de la grosseur d'une noix, & une petite à côté ; plus un écoulement par l'oreille sans douleur ; celui par la verge continue ; douleurs nocturnes dans les membres ; difficulté d'uriner, & douleurs en urinant.

PIERRE-JEAN. . . . , âgé de 22 ans, malade depuis six mois d'un chancre,

avec un paraphimosis qui a détruit une partie du prépuce : cette maladie n'a pas été traitée. Il a depuis environ cinq mois un poulain qui a suppuré à plusieurs fois ; il suinte encore , & est accompagné de duretés ; il ne reste pour symptômes que les duretés du bubon.

PIERRE D. âgé de 20 ans, eut une chaudepisse , il y a deux ans , qui ne fut pas traitée , qui a coulé & insensiblement diminué jusqu'à la Saint Martin qu'il en a attrappé une autre avec des chancres. En ce tems-là parut un engorgement dans les glandes de l'aîne droite , qui a formé un poulain qui suppure depuis environ quinze jours ; l'écoulement par la verge subsiste toujours ; il a un petit chancre sur le prépuce ; il a des douleurs dans tous les membres , & une très-vive

dans la jambe droite près le genoüil ; ces douleurs étoient beaucoup plus violentes avant l'ouverture du pou-
lain ; douleurs nocturnes à la tête.

HENRI A. âgé de 20 ans,
malade depuis six semaines d'un phi-
mosis , avec chancres & beaucoup
de suppuration , & engorgement dans
toutes les glandes des aînes ; douleurs
dans tous les membres.

LUC B. âgé de 25 ans ,
malade depuis deux ans & demi d'une
chaudepisse avec engorgement dans
les glandes des aînes , laquelle a tou-
jours coulé jusqu'à présent. Elle a
été traitée avec des pillules & pti-
fannes qui lui donnoient des douleurs
considérables dans l'estomach avec
envie de vomir. Après l'usage de ces
remédes , le malade s'est trouvé dans

une telle situation , qu'il vomissoit tous les alimens qu'il prenoit : le traitement a duré six mois. Après cela il a eu un second traitement qui a duré deux mois ; la chaudepisse est tombée dans les bourses ; après cela lui sont survenus des chancres & ensuite un phimosis qui subsiste avec des douleurs dans les membres , & principalement dans les reins ; ce qui l'empêche de demeurer au lit.

Signé. Devernage , Belletête , Moreau , Munier , Vicq d'Azir , Dufouarre , Macmahon , Bercher , Silvy , Maloet , Sabatier , Dumangin , Majault.

Renvoyé aux Invalides le 30 Septembre 1772 , pour continuer les pansemens d'un ulcere qui n'étoit plus vénérien.

MICHEL F. Soldat invalide , est entré aux infirmeries de l'Hôtel , le 15 Mars 1772 , pour des chancres sur le gland. Il a été mis à l'usage des frictions le 26 du même mois , après

les préparations usitées. Il s'est formé pendant le traitement un bubon à l'aîne gauche, lequel est venu à suppuration, & a ensuite dégénéré en un ulcère de mauvais caractère. Le traitement a été porté jusqu'à quatre onces de pommade, sans aucune diminution de symptômes, & sans salivation. Il a duré vingt-huit jours, après lesquels le malade a été mis au lait qu'il a continué de prendre pendant longtemps.

Les chancres ayant fait du progrès, on a commencé à donner des dragées de Keyser le 13 Mai 1772; elles ont été continuées pendant trente-deux jours, sans autre effet que de donner beaucoup de foiblesse au malade. Il en a pris en tout cinq cens quatre-vingt-dix, & les symptômes ont fait du progrès, au lieu de diminuer. On a recommencé les frictions le 18 Juil-

let 1772 , mais on a été obligé de les cesser au bout de quelque tems , parce que l'état du malade empirait d'une maniere visible. La dose d'onguent employé à cette seconde fois a été de quinze gros en douze ou quatorze jours.

Les symptômes au moment où le malade a été remis à M. de Lalouette , c'est-à-dire , le 16 Août 1772 , étoient un chancre considérable sur le gland qui avoit déjà consumé la moitié de cette partie ; un ulcere à l'aîne gauche résultant du bubon & d'un mauvais caractère. Des douleurs violentes dans les lieux affectés & dans le reste du corps. Un amaigrissement considérable & des insomnies.

LOUIS D..... âgé de 23 ans , entré le 4 Septembre 1772 , malade depuis cinq mois d'un bubon confi-

dérable dans l'aîne gauche , lequel subsiste encore dans toute son étendue , après avoir un peu suppuré. Le malade est attaqué de douleurs très-vives dans tous les membres qui l'empêchent de travailler.

MICHEL D. âgé de 42 ans , entré le 4 Septembre 1772 , malade depuis environ quatre ans & demi , eut d'abord un chancre de la grandeur d'une piece de vingt-quatre sols sur le prépuce , lequel n'a pas été traité.

Depuis ce tems jusqu'à il y a environ quatre mois, il a paru à différens tems des boutons pustuleux qui enfin à cette époque sont devenus si nombreux que la plus grande partie du corps en étoit couverte.

Maintenant il a une large pustulle dans le conduit de l'oreille droite

avec un écoulement purulent ; une autre large & profonde occupant l'aîne gauche du nez ; plusieurs autres tant sur le visage que sur les bras , le ventre , la poitrine , &c. & un nombre infini de petites.

Depuis l'éruption de ces pustules, sont survenues des douleurs très-violentes dans les bras , les jambes , les reins , &c. avec un tremblement considérable dans les membres , au point de l'empêcher de marcher ; des douleurs nocturnes extrêmement vives , & cessation totale du sommeil.

J E A N G. âgé de 26 ans , entré le 4 Septembre 1772 , eut il y a un an une chaudepisse cordée , laquelle a été traitée pendant trois mois par le sublimé corrosif , les frictions & les pilules mercurielles. L'écoulement une fois cessé , le malade

s'exposa de nouveau. Il reprit une nouvelle chaudepisse qui dura peu de jours & il sortit du sang par la verge.

En Février dernier, il gagna une nouvelle chaudepisse qui dura six semaines, qui fut encore traitée par le sublimé corrosif. L'écoulement cessa, & parurent alors des chancres sur le prépuce qui durèrent quatre mois. A peine disparus, le malade s'exposa de nouveau. Alors parurent deux bubons qui sont dégénérés en ulcères de très-mauvais caractère. Ils constituent le mal actuel avec un écoulement par la verge qui depuis un mois est très-abondant. Il a des douleurs fort considérables dans les membres. Ces douleurs augmentent pendant la nuit & l'empêchent de dormir.

Signé, de Vernage, Munier, Silvy, Hosty, Maloet, Mac-Mahon, du Fouarre, Vicq-d'Azir, Dumangin.

Entrée du 23 Septembre 1772.

FRANÇOIS MARIN H..... âgé de 24 ans, malade depuis deux mois, eut il y a deux ans & demi une chaudepisse cordée qui tomba dans les bourses, dont il reste actuellement un gonflement dans les testicules, & à la suite de laquelle il est resté des glandes engorgées.

Etat actuel.

Un phimosis avec un chancre à l'intérieur & au bout du prépuce & sans doute d'autres chancres au dedans qui se manifestent par des duretés & une suppuration abondante.

PIERRE STO..... âgé de 24 ans, eut il y a trois ans une chaudepisse qui coula pendant six mois, s'éteignit d'elle-même, & depuis ce tems reparoissoit à chaque mois.

Etat

Etat actuel.

Un phimosis, un poireau apparent à l'extrémité du gland, un bubon gros & dur à l'aîne droite.

JEAN VIN..... âgé de 23 ans, malade depuis cinq ans d'une chaudepisse cordée qu'il a guérie lui-même. Il y a trois ans qu'il s'exposa & qu'il parut un poulain qu'on fit suppurer, & il fut traité. A la suite du traitement survinrent des douleurs dans la jambe du même côté. Il eut, il y a un an, une nouvelle chaudepisse qui dura quatre mois sans traitement; & ensuite survinrent des chancres & un poulain dans l'aîne gauche.

Etat actuel.

Un grand nombre de petits chancres à l'extrémité du prépuce qui est resserré & tuméfié; des pustules très-nom.

breuses sises dans toutes les parties du corps : ces pustulles sont fort petites.

JACQUES-JOACHIM L. . . . âgé de 26 ans, malade depuis dix-huit mois d'abord d'une suppuration dans le rectum, & de pustulles autour de l'anus, qui ont duré environ six mois. Ensuite ont paru des pustulles à la tête & aux parties. Survinrent ensuite des poireaux à la verge.

Etat actuel.

Des pustulles larges & non-équivoques au front, au col, au menton, & trois rhagades près de l'anus, une large & profonde, & deux petites.

Signé. de Vernage, Dufouarre, Vicq d'Azir, Silvy, Bercher, Munier, Moreau, Hosty, Sabatier, Macmahon, Pipelet, Maloet, Majault.



Entrée du 23 Octobre 1772.

PIERRE BO. âgé de 20 ans, malade depuis un an, d'une chaude-pisse qui a toujours coulé depuis six mois; il est survenu une quantité innombrable de poireaux considérables, tant au prépuce qu'au gland; engorgement dans les glandes des aînes du côté gauche; douleurs dans les membres.

GUILLAUME G. âgé de 18 ans, malade depuis deux ans, d'une chaudepisse qui s'est arrêtée à différentes reprises; a actuellement le même écoulement, & depuis quatre mois un chancre à la partie externe du prépuce qui est très-boursoufflé; un poulain du côté droit, avec un engorgement dans les glandes de l'aîne gauche; douleurs dans les membres, insomnies.

LOUIS M. âgé de 31 ans, malade depuis cinq mois d'un phimosis, avec duretés à la partie interne du prépuce, où existent sans doute chancres ou poireaux. Il a les glandes des aînes engorgées, & un nombre infini de pustulles au visage, & plusieurs éparfes çà & là sur toute l'habitude du corps.

PIERRE-CORNELIUS W. âgé de 18 ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse. Depuis deux mois il a un poulain très-gros, dur & considérable dans l'aîne droite; douleurs dans les membres.

JEAN-GABRIEL B. âgé de 24 ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse, chancres & poulains. Depuis deux mois sont survenus un chancre au prépuce, près le filet, & un bubon considérable à l'aîne gauche.

JEAN VO. âgé de 19 ans, malade depuis quinze mois, eut d'abord chancres, poireaux & poulains. Depuis six mois sont survenus des chancres à la couronne du gland, qui sont diminués, & ne sont actuellement que des excoriations très nombreuses. Depuis deux mois se sont élevés des condilômes gros & en grand nombre, entre les cuisses & autour de l'anus.

La note suivante est de la main de M. Sabatier. Les six premiers sont excessivement malades.

Le nommé CHARLES. âgé de 21 ans, malade depuis trois mois d'une chaudepisse, chancres & deux petits poulains; difficulté d'uriner, & douleurs dans les membres.

Signé. de Vernage, Moreau, Belle-tête, Hosty, Dufouarre, Bercher, Sabatier, Silvy, Macmahon, Maloet, Le Thieullier, Pipelet, Vicq d'Azir, Thierry de Buffi, Chambon.

PROCÈS-VERBAUX DE SORTIES.

Sortie du 23 Septembre 1772.

Nota On a rappelé mot à mot l'état dans lequel étoient les malades lorsqu'ils sont entrés,

ETIENNE. âgé de 19 ans, malade depuis sept mois, eut d'abord une chaudepisse qui coula pendant douze jours ; l'écoulement une fois cessé, il s'exposa de nouveau ; il lui survint un phimosis avec un bubon qui subsiste encore avec beaucoup de dureté, & un chancre considérable faisant une excavation qui s'étend jusqu'à la couronne du gland.

LUC B. âgé de 25 ans, malade depuis deux ans & demi d'une chaudepisse avec engorgement dans les glandes des aînes, laquelle a toujours coulé jusqu'à présent. Elle a été traitée avec des pillules & ptisannes qui lui donnoient des douleurs con-

fidérables dans l'estomach , avec envie de vomir. Après l'usage de ces remédes , le malade s'est trouvé dans une telle situation qu'il vomissoit tous les alimens qu'il prenoit : ce traitement a duré six mois. Après cela il a eu un second traitement qui a duré deux mois ; la chaudepisse est tombée dans les bourfes ; après cela sont survenus des chancres , & ensuite un phimosis qui subsiste avec douleurs dans les membres , principalement dans les reins , ce qui l'empêche de demeurer au lit.

Après avoir examiné les deux malades ci-dessus dénommés, nous les certifions guéris.

Signé. de Vernage , Dufouarre, Bercher , Maloet , Pipelet , Vicq d'Azir , Moreau , Macmahon , Majault , Munnier , Thierry de Buffy , Hosty , Silvy , Dunangin , Sabatier.

Sortie du 21 Octobre 1772.

JOSEPH. âgé de 40 ans , a eu , il y a douze ans , des chancres & des bubons dont il fut guéri. Il y a quatre ans il eut une chaudepisse & des chancres pour lesquels il s'est fait traiter , & dont il s'est cru guéri.

Sans s'être exposé de nouveau , survinrent des douleurs sourdes dans la jambe droite , qui insensiblement font augmentées. Il a paru une exostose dans la partie moyenne & inférieure du tibia ; douleurs dans les membres & aux reins ; depuis quinze jours , douleurs à l'oreille droite , & écoulement purulent , gencives gonflées , suspicion de scorbut.

PIERRE - JEAN. âgé de 22 ans , malade depuis six mois d'un chancre avec paraphimosi qui a dé-

truit une partie du prépuce : cette maladie n'a pas été traitée. Il a depuis environ cinq mois un poulain qui a suppuré à plusieurs fois. Il suinte encore , & est accompagné de duretés. Il ne reste pour symptômes que les duretés du bubon.

HENRI A..... âgé de 20 ans , malade depuis six semaines d'un phimosis avec chancres & beaucoup de suppuration & engorgement dans toutes les glandes des aînes. Douleurs dans les membres.

MICHEL D..... âgé de 42 ans , entré le 4 Septembre 1772 , malade depuis environ quatre ans & demi , eut d'abord un chancre de la grandeur d'une piece de vingt-quatre sols sur le prépuce , lequel n'a pas été traité.

Depuis ce tems , jusqu'à il y a environ quatre mois , il a paru à différens tems des boutons pustuleux qui enfin à cette époque sont devenus si nombreux que la plus grande partie du corps en étoit couverte.

Maintenant il a une large pustule dans le conduit de l'oreille droite avec un écoulement purulent , une autre large & profonde occupant l'aîle gauche du nez ; plusieurs autres tant sur les bras que sur le visage , le ventre , la poitrine , &c. & un nombre infini de petites.

Depuis l'éruption de ces pustules , sont survenus des douleurs très-violentes dans les bras , les jambes , les reins , &c. avec un tremblement considérable dans les membres au point de l'empêcher de marcher. Des douleurs nocturnes extrêmement vives & cessation totale de sommeil.

FRANÇOIS MARIN H..... âgé de 24 ans , malade depuis deux mois , eut il y a deux ans & demi une chaudepisse cordée qui tomba dans les bourses dont il reste actuellement un gonflement aux testicules & à la suite de laquelle il est resté des glandes engorgées.

Etat actuel.

Un phimosis avec un chancre à l'intérieur & au bout du prépuce , & sans doute d'autres chancres au-dedans qui se manifestent par des duretés & une suppuration abondante.

JEAN G..... âgé de 26 ans , entré le 4 Septembre 1772 , eût il y a un an une chaudepisse cordée , laquelle a été traitée pendant trois mois par le sublimé corrosif , les frictions & les pilules mercurielles. L'écoulement une fois cessé , le malade s'exposa de

nouveau ; il reprit une nouvelle chaudepisse qui dura peu de jours , & il sortit du sang par la verge.

En Février dernier , il gagna une nouvelle chaudepisse qui dura six semaines & fut encore traitée par le sublimé corrosif. L'écoulement cessa ; & parurent alors des chancres sur le prépuce qui durèrent quatre mois. A peine disparus , le malade s'exposa de nouveau. Parurent alors deux bubons qui ont dégénéré en ulcères de très-mauvais caractère. Ils constituent le mal actuel avec un écoulement par la verge qui depuis un mois est très-abondant. Il a des douleurs considérables dans les membres. Ces douleurs augmentent pendant la nuit & l'empêchent de dormir.

LOUIS D..... âgé de 23 ans, entré le 4 Septembre 1772, malade depuis

cinq mois d'un bubon considérable dans l'aîne gauche, lequel subsiste encore dans toute son étendue, après avoir un peu suppuré. Le malade est attaqué de douleurs très-vives dans tous les membres qui l'empêchent de travailler.

JACQUES JOACHIM L..... âgé de 26 ans, malade depuis dix-huit mois, d'abord d'une suppuration dans le rectum & de pustules autour de l'anus qui ont duré environ six mois, ensuite ont paru des pustules à la tête & aux parties; survinrent ensuite des poireaux à la verge.

Etat actuel.

Des pustules larges & non équivoques au front, au col, au menton & trois rhagades près de l'anus, une large & profonde & deux petites.

Nous soussignés, certifions qu'après

avoir visité les malades ci-dessus, nous avons remarqué les symptômes observés à chacun d'eux, disparus. A Paris ce 21 Octobre 1772.

Signé, de Vernage, Moreau, Hof-ty, Bercher, Maloet, du Fouarre, Vicq-d'Azir, Sabatier, Mac-Mahon, Silvy, Belleteste, Chambon, le Thieulier, Thierry de Buffy, Pipelet.

Sortie du 16 Décembre 1772.

PIERRE - CORNELIUS W. . . . âgé de dix-huit ans, eut, il y a deux ans, une chaudepisse. Depuis deux mois il a un poulain très-gros, dur & considérable dans l'aîne droite; douleurs dans les membres.

JEAN VO. . . . âgé de 19 ans; malade depuis quinze mois, eut d'abord chancres, poireaux & poulains. Depuis six mois sont revenus des

chancres à la couronne du gland , qui sont diminués , & ne sont actuellement que des excoriations très - nombreuses. Depuis deux mois se sont élevés des condylômes gros & en grand nombre , entre les cuisses & autour de l'anüs.

LOUIS B. âgé de 21 ans, eut une chaudepisse il y a neuf mois , qui coula pendant un mois , pour laquelle il n'a fait aucun remède ; sont survenues ensuite des pustulles par toute l'habitude du corps, dont il ne reste que quelques-unes au scrotum & à la racine de la verge.

Pendant les quatre mois qui suivirent la suppression de l'écoulement, il fit usage de pillules au nombre de dix par jour , & de ptifannes qui l'évacuerent avec de grandes coliques.

Malgré ces remèdes , les glandes

maxillaires se sont engorgées , dont une a suppuré , & une autre a une fluctuation sensible.

Il a aussi des excoriations à la couronne du gland , & il sent des douleurs nocturnes.

JEAN-BAPTISTE. âgé de 22 ans , eut , il y a quatre ans , une chaudepisse cordée , rendit du sang & ne fut pas traité. L'écoulement subsista pendant deux ans , pendant lesquels il vécut avec une femme ; ensuite l'écoulement s'arrêta sans aucun remède. Il lui survint des pustulles par toute l'habitude du corps , qui furent suivies d'une fièvre quotidienne qui dura huit mois avec gonflement à la ratte & autres parties adjacentes , lequel a subsisté dans le même état , jusqu'à il y a un mois , qu'il a sensiblement augmenté , de maniere qu'il
forme

forme aujourd'hui une tumeur très-considerable. Nota que cette tumeur peut n'être pas vérolique.

Il s'est exposé au mois d'Octobre dernier , & la chaudepisse a reparu avec des poireaux. L'écoulement étant cessé sans remédes , il se hazarda de nouveau. Depuis un mois il a paru un bubon dans l'aîne gauche avec engorgement dans les glandes du voisinage ; il y a aussi un chancre considerable rongéant la partie supérieure du gland ; insomnies, douleurs par tout le corps.

Le nommé CHARLES. âgé de 21 ans, malade depuis trois mois d'une chaudepisse, chancres & deux petits poulains ; difficulté d'uriner & des douleurs dans les membres.

LOUIS M. âgé de 31 ans,

malade depuis cinq mois d'un phimosis avec duretés à la partie interne du prépuce , où existent sans doute chancres & poireaux. Il a les glandes des aînes engorgées & un nombre infini de pustulles au visage , & plusieurs éparfes çà & là sur l'habitude du corps.

JEAN - GABRIEL B. âgé de 24 ans , eut , il y a deux ans , une chaudepisse , chancres & poulains. Depuis deux mois , sont survenus un chancre au prépuce près le filet , & un bubon considérable à l'aîne gauche.

GUILLAUME G. âgé de 18 ans , malade depuis deux ans , d'une chaudepisse qui s'est arrêtée à différentes reprises , a actuellement le même écoulement , & depuis quatre mois un chancre à la partie externe du

prépuce qui est très - boursoufflé ; un poulain du côté droit avec engorgement dans les glandes de l'aîne gauche, douleurs dans les membres , insomnies.

PIERRE BO. âgé de 20 ans , malade depuis un an d'une chaudepisse qui a toujours coulé. Depuis six mois il est survenu une quantité innombrable de poireaux considérables , tant au prépuce qu'au gland , engorgement dans les glandes des aînes du côté gauche ; douleurs dans les membres.

JEAN VIN. âgé de 23 ans , malade depuis cinq ans d'une chaudepisse cordée qu'il a guérie lui - même. Il y a trois ans qu'il s'exposa , & il parut un poulain qu'on fit suppurer , & il fut traité ; à la suite du traite-

ment survinrent des douleurs dans la jambe du même côté. Il eut, il y a un an, une nouvelle chaudepisse qui dura quatre mois sans traitement, & ensuite survinrent des chancres & un poulain dans l'aîne gauche.

Etat actuel.

Un grand nombre de petits chancres à l'extrémité du prépuce qui est resseré & tuméfié, des pustulles très-nombreuses sises sur toute la partie du corps; ces pustulles sont fort petites.

PIERRE STO. âgé de 24 ans, eut, il y a trois ans, une chaudepisse qui coula pendant six mois, s'éteignit d'elle-même, & depuis ce tems reparoissoit à chaque mois.

Etat actuel.

Un phimosis, un poireau apparent

à l'extrémité du gland , un bubon
gros & dur à l'aîne droite.

Nous souffignés , avons examiné
les malades ci-dessus , & avons trouvé
les symptômes observés à chacun
d'eux , disparus & guéris. A Paris ce
17 Décembre 1772.

Signé. de Vernage , Belletête , Ber-
cher , Macmahon , Hosty , Maloet ,
Le Thieullier , Vicq d'Azir , Duman-
gin , Thierry de Buffy , Silvy.

PIERRE D. âgé de 20 ans,
eut une chaudepisse , il y a deux ans,
qui ne fut pas traitée , qui a coulé &
insensiblement diminué jusqu'à la S.
Martin qu'il en a attrapé une autre
avec des chancres. Dans ce tems-là
parut un engorgement dans les glandes
de l'aîne droite , qui a formé un pou-
lain qui suppure depuis environ
quinze jours. L'écoulement par la

verge subsiste toujours ; il a un petit chancre sur le prépuce ; il a des douleurs dans les membres, & une très-vive dans la jambe droite près le genouil. Ces douleurs étoient beaucoup plus vives avant l'ouverture du poulain ; douleurs nocturnes à la tête.

Pour ce qui regarde le nommé Pierre D..... il continue d'être débarrassé de tous les principaux symptômes de vérole générale, cependant, relativement à certains restes de vice local, on a des doutes sur sa parfaite guérison.

Signé , Hosty , Maloet , Vicq-d'Azir , Silvy , Bercher.

Nous soussigné Gilles-Pierre Chenu, Avocat en Parlement, Conseiller-Commissaire du Roi en son Châtelet de Paris & Censeur Royal, certi-

fions à tous qu'il appartiendra , que nous avons suivi le traitement des Maladies Vénériennes fait dans un petit Hôpital tenu aux dépens de M. de Lalouette, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, rue de Seine, où nous nous sommes souvent transportés, & que les certificats d'entrée, de sortie & de guérison mentionnés au présent état dont chaque page a été de nous cottée & paraphée, est exactement conforme dans son contenu, ainsi que pour les signatures y portées aux différens états originaux qui nous ont été représentés, lesquels nous avons rendus à mondit sieur de Lalouette en la possession duquel ils sont restés. En foi de quoi nous avons délivré le présent pour servir & valloir ce que de raison. Fait en notre Hôtel ce 18 de Janvier 1773.

Signé, CHENU.

M iv

EXPLICATION.

De la Planche premiere.

Boîte propre à la Fumigation.

Fig. 1. **E**LÉVATION géométrale de la Boîte sur la ligne des plans A, B.

Fig. 2. Profil sur la ligne des plans G, G.

I, Coulisse de six pouces quarrée, pour passer la Poudre Fumigatoire.

H, Plancher qui peut être construit en taule à cause du feu.

Fig. 3. Plan du dessus de la Boîte.

C, Coulisse à rainure & languettes pour le passage du col.

Fig. 4. Plan du siége à la hauteur du profil D, D.

E, Trou quarré pour recevoir le fourneau.

Fig. 5. Plan du siége D, D, que l'on peut élever & baisser, les tasseaux étant

sur des cremailleres comme elles sont
vues au profil *fig. 2.*

Fig. 6. Elévation du fourneau F, F.

Nota. Il ne faut mettre que de la petite
braise, & à la hauteur d'environ deux pou-
ces. Si la chaleur étoit trop forte on baif-
seroit le couvercle du fourneau.



EXPLICATION.

De la Planche deuxieme.

*Chevalet pour les Fumigations des parties
génitales de l'un & de l'autre Sexe.*

- Fig. 1.* **E**LÉVATION du chevalet.
Fig. 2. Elévation latérale.
Fig. 3. Elévation perspective.
Fig. 4. Plan du dessus du chevalet.
Fig. 5. Elévation des supports mobiles A,
A. (*).
Fig. 6. Fourneau.
Fig. 7. Cilindre pour la Fumigation de la
tête & des maladies de poulmons.
Les trous au bas du Cilindre font
pour laisser le passage de l'air au
fourneau qui est dans le Cilindre (**).

(*) Les supports serviront pour les femmes à soutenir les jupes faisant l'office de pavillon & pour les hommes ils serviront à soutenir ce qui peut en les enveloppant retenir plus long-tems la vapeur.

(**) Lorsque les malades auront la tête au-dessus du Cilindre on aura soin de la leur couvrir.

E X P L I C A T I O N.

De la troisieme Planche.

Aspect de l'appareil.

Fig. 1. **F** O U R N E A U.

A. Cendrier.

B. Foyer.

C. Collet du fourneau.

D. Coude.

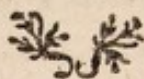
E E E E E. Cinq aludels.

F. Couvercle percé dans son milieu.

G. Support.

H. Planche fixée sur le support avec deux vis.

Fig. 2. Cucurbite cylindrique semblable à celle placée dans le fourneau & à laquelle est adapté le coude.



FAUTES A CORRIGER.

- Pag.* 33. *lig.* 7. fait, *lis.* faite.
37. *lig.* 21. cette, *lis.* cet.
103. *lig.* 13. continne, *lis.* continue.
106. *lig.* 16. aures, *lis.* autres.
108. *lig.* 7. tépandues, *lis.* répandues.
141 *lig.* 17. pratique, *lis.* pratiquera.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Nouvelle Méthode de traiter les Maladies Vénériennes par la Fumigation*; par M. LALOUETTE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. Je pense que la publication de cet Ouvrage ne peut manquer d'être de la plus grande utilité, tant par les recherches & expériences de Chimie qu'il contient sur la purification & les préparations les plus essentielles du Mercure, qu'à cause de la perfection que l'Auteur a donnée à une Méthode de guérir les Maladies Vénériennes, qui par ses avantages mérite toute l'attention des Gens de l'Art. A Paris, ce 3 Décembre 1775.

MACQUER.

P E R M I S S I O N D U R O I.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Séné-

chaux , leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur PIERRE LALOUETTE , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris , Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *la Nouvelle Méthode de traiter les maladies Vénériennes par la Fumigation* , s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES , voulant favorablement traiter l'Exposant , Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes , de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera , & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume , pendant le tems de trois années consécutives , à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs , Libraires , & autres personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en beau papier & beaux caractères ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq , à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans

celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la Copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'Original. COM^{mandons} MANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires ; car tel est notre plaisir. Donn^é à Versailles, le trente-unième jour du mois de Décembre, l'an mil sept cent soixante-quinze , & de notre Regne le deuxième. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

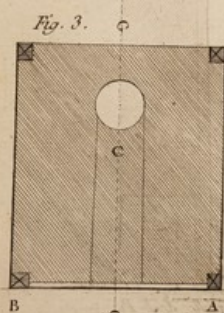
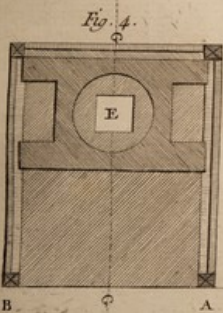
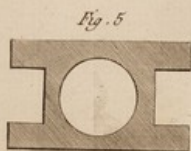
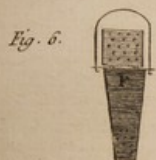
Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n^o. 525. fol. 71. conformément au Règlement de 1723. qui fait défenses Article IV à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient , autres que les Libr. & Impr. de vendre , débiter , faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms , soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII du même Règlement. A Paris , ce 5 Janvier 1776.

DEBURE , fils aîné , Adjoint.

De l'Imprimerie de QUILLAU , rue du Fouarre.

Boîte propre a la fumigation.

Pl. I.

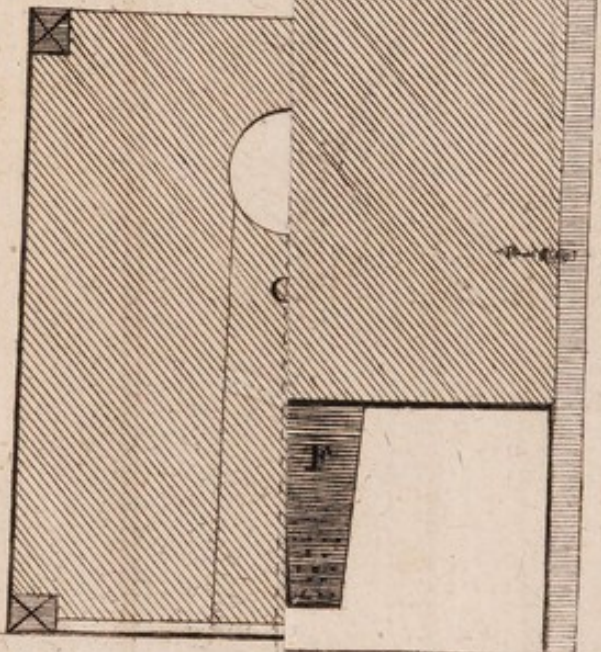


Echelle de 6 Pieds.

Fig.



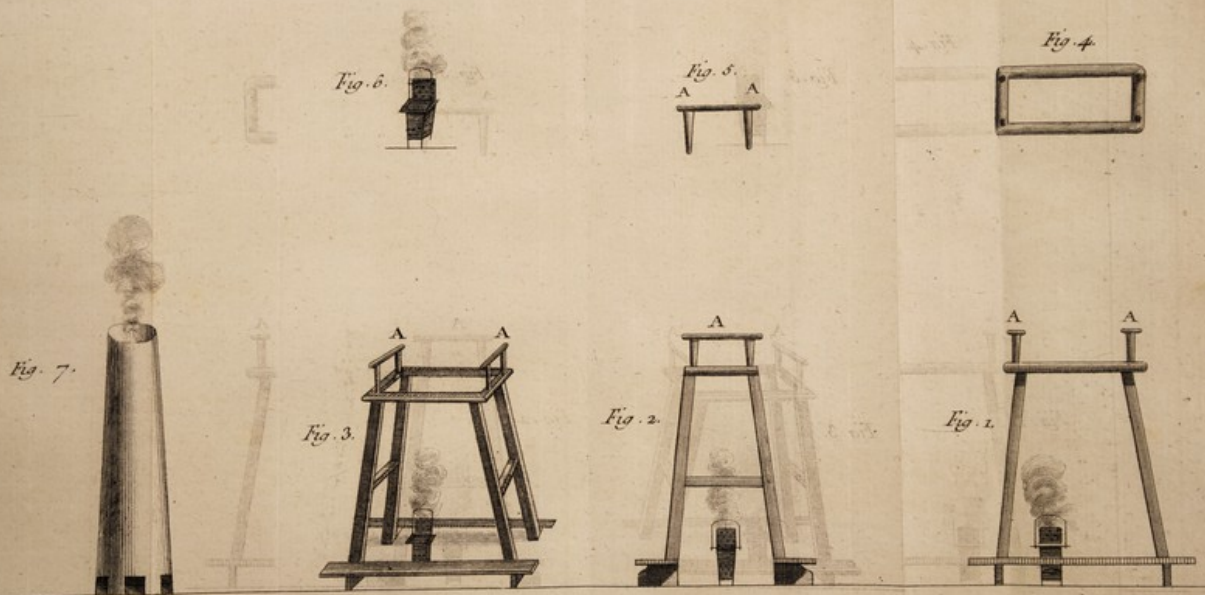
Fig. 3.



Peds.
4 5 6. Piedo

Chevalet pour les Fumigations des parties génitales de l'un et l'autre Sexe.

Pl. II.



Echelle de 6. Pieds

A horizontal scale bar with markings at 1, 2, 3, 4, 5, and 6 feet. The text "Echelle de 6. Pieds" is written above the scale.



Aspect de l'Appareil.

